



La Municipalité
et le Conseil municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année.

2018



Bougez avec votre Ville!

sommaire

- 3 > Économie, commerce, artisanat
- 13 > Scolaire, périscolaire / Jeunesse
- 25 > Culture, partenariats culturels / Patrimoine
- 35 > Numérique et dématérialisation
- 37 > Travaux, urbanisme, sécurité
- 43 > Logement
- 45 > Développement durable
- 47 > Affaires sociales et services à la population
- 54 > Sports, vie associative
- 59 > Fêtes et cérémonies
- 61 > Bien vivre ensemble
- 63 > Divers
- 64 > Expression de l'Opposition municipale



Éditorial

Suite à sa réélection à l'Assemblée nationale le 18 juin 2017, Annie Genevard a dû quitter sa fonction de Maire de Morteau. Je voudrais ici la remercier très sincèrement de son engagement sans faille pour notre ville et l'excellent travail réalisé durant ces quinze dernières années.

Le 21 juillet, le Conseil municipal m'a désigné pour lui succéder. Je le remercie pour la confiance qu'il m'a témoignée. C'est avec beaucoup de détermination, d'honneur, mais aussi avec beaucoup d'humilité que j'aborde cette nouvelle fonction. J'en mesure la tâche et les attentes.

Pour m'accompagner jusqu'à la fin du mandat, j'ai souhaité un exécutif qui concilie expérience et jeunesse ; avec l'entrée de trois jeunes trentenaires David Huot-Marchand, Laure Boiteux et Camille Lambert. Je les remercie d'apporter leur enthousiasme et leurs compétences au service de notre ville. D'autre part, Dragana Vojinovic a accepté d'être ma première adjointe, je lui en suis reconnaissant.

Dans une conjoncture compliquée où les finances locales sont mises à rude épreuve, je ferai tout mon possible pour maintenir une politique ambitieuse et volontariste pour notre ville.

En 2018, nous continuerons les travaux de la salle culturelle, projet très attendu de la population et engagement de la Majorité municipale. Ce futur lieu sera le point de départ de nouvelles perspectives à venir sur ce secteur pour la culture et les loisirs à Morteau.

Cette année, nous travaillerons également à la modernisation de notre site internet, qui doit apporter davantage de fonctionnalité et de service à la population, mais aussi faciliter le travail de nos services. La dématérialisation est un enjeu important pour notre ville, à laquelle nous comptons souscrire totalement. Ceci nous permettra d'apporter une plus grande souplesse et flexibilité dans la gestion de nos services. Notre société change, mute à grand pas et notre ville doit suivre cette évolution.

Cette année encore, nous validerons notre nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), fruit d'un long travail qui visera à valoriser les atouts patrimoniaux et environnementaux de notre ville. Davantage qu'un document de travail, il définira les grandes orientations de développement de notre ville pour les quinze prochaines années. Morteau bouge et continuera à évoluer significativement à l'avenir.

L'embellissement de notre ville se poursuivra à travers notre schéma directeur des espaces verts (fleurissement, paysagisme, mobilités douces ...). Nous planifions un programme de travaux et d'investissements pluriannuels. Ce renforcement du cadre de vie est essentiel pour toute la population. Nous y veillerons particulièrement!

L'activité économique sur notre territoire donne des signes encourageants de reprise. Nous avons un commerce dynamique, avec de très nombreuses animations et un nombre de locaux vacants dans les plus bas de notre Région. Nous accompagnons tous les porteurs de projets, sur des activités nouvelles comme de développement. Je reçois de plus en plus de porteurs de projets, industriels notamment, qui souhaitent s'installer sur Morteau, signe de l'attractivité de notre ville. Favorisons notre économie LOCALE, consommons LOCAL !

Enfin, j'ai mis en place trois pôles de travail transversaux sur le Cœur de Ville, la Jeunesse et les Séniors, l'objectif étant de travailler à une vision et stratégie transversales sur ces thématiques.

Vous pouvez croire en mon engagement entier, pour une ville dynamique et durable, combinaison des trois piliers : Économique, Écologique et Social.

Je terminerai mon message, en adressant à toutes les Mortuaciennes et à tous les Mortuaciens, en mon nom et au nom du Conseil municipal, l'expression de mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2018.

Cédric Bôle, Maire de Morteau

Bien Fidèlement

L'exécutif municipal

Les adjoints, les conseillères municipales déléguées, et leurs délégations



Cédric BÔLE

Maire de Morteau



Dragana VOJINOVIC

Scolaire, Périscolaire,
Jeunesse et
Politique Familiale



Pierre VAUFREY

Economie,
Commerce et Artisanat,
Fêtes et Cérémonies



Laëtitia RENAUD

Sports et Vie Associative,
Numérique et
Dématérialisation



Jean-Marie BINÉTRUY

Finances
Président de la CCVM



Patricia ROUSSEL-GALLE

Culture, Partenariats
culturels, Patrimoine



Daniel GAUME

Travaux, Urbanisme, Sécurité,
Accessibilité, Circulation,
Mobilité



David HUOT-MARCHAND

Affaires Sociales,
Services à la population,
Logement



Laure BOITEUX

Conseillère municipale
déléguée – Développement
durable, Cités de Caractère
de Bourgogne Franche-Comté



Camille LAMBERT

Conseillère municipale
déléguée – Communication
événementielle

Économie, commerce, artisanat

Aide à l'installation des commerces de centre-ville

Petits-déjeuners de l'économie

Journée du commerce de proximité

Nuit du commerce

Une couleur par mois pour les vitrines du centre

Animations de Noël de l'association des commerçants

Braderies

Comice

Concours du cheval comtois

Centres d'activités communaux

Le Très Haut Débit par la fibre optique disponible chez vous

La vie du commerce à Morteau (créations, reprises, transferts)

Floriane Parrenin

La Morteau Cyclo Rando

Concours Label Rouge de la saucisse de Morteau

Morteau, un pôle économique

Aide à l'installation des commerces de centre-ville

Dans le cadre du soutien au commerce de centre-ville, une aide a été mise en place au printemps 2017 pour permettre aux nouveaux commerces de **s'installer plus facilement à Morteau**.

Il s'agit d'une aide financière de 5 000 euros, versée en deux acomptes aux commerces indépendants (hors services et hors franchises) s'installant au sein du périmètre de sauvegarde du commerce de proximité défini en centre-ville, et apportant une véritable plus-value commerciale.

Cette aide financière devrait permettre à notre centre de garder son dynamisme commercial, avec un taux de vacance des locaux commerciaux en-dessous de la moyenne nationale, et d'encourager les porteurs de projet dans leur projet de création ou de reprise d'un bail commercial.

Sept commerces ont déjà été retenus pour bénéficier de cette aide à l'installation en centre-ville.



Une rénovation réussie

Petits-déjeuners de l'économie

C'est autour d'un café que l'ensemble des commerçants du centre-ville ont été invités par Monsieur le Maire pour échanger sur leur activité dans une ambiance conviviale propice à la discussion.

Les rencontres ont eu lieu par petits groupes dans différents établissements, en fonction des quartiers.

Lors de ces 4 rencontres matinales, les questions d'actualité en matière de commerce de proximité ont été évoquées : *l'évolution des modes de consommation, la zone bleue et les parkings, les animations et actions collectives à développer...* De nombreuses pistes et idées ont été apportées, certaines déjà travaillées par l'équipe de l'association des commerçants Morteau Votre Ville et par la commune.

La qualité des échanges, l'énergie dégagée et surtout la mobilisation des commerces pour ces réunions,

prouvent le dynamisme et l'engagement des commerçants de centre-ville.

D'autres rencontres sont prévues sur l'ensemble des commerces de Morteau.



Journée du commerce de proximité

Samedi 14 octobre, 37 commerçants du centre-ville de Morteau ont décidé de fêter la **Journée Nationale du Commerce de Proximité**.

Pour l'occasion, ces commerçants ont proposé un accueil différent grâce à des animations, des moments de convivialité et d'échanges, des ateliers de découverte, des séances conseils personnalisés... autant de rendez-vous qui ont permis de découvrir ou re-découvrir nos commerces.

L'objectif de cette journée est de promouvoir les valeurs du commerce de centre-ville (proximité, utilité, créativité, attention, convivialité) auprès de la population, et rappeler aux habitants tout le bénéfice, non seulement économique mais aussi social, induit directement par les activités des commerces de Morteau-Centre, dans une dynamique collective.

Le soleil a participé également à la réussite de cette manifestation.



Nuit du commerce

Le 16 juin, 24 boutiques du centre-ville ont ouvert leurs portes jusqu'à 21h.

Une ambiance conviviale, pour cet horaire inhabituel, permettant de découvrir les commerces et les commerçants autour d'un verre de l'amitié, ou de prendre le temps de discuter un peu plus pour les habitués.



Une couleur par mois pour les vitrines du centre

Une action de communication supplémentaire a été mise en place depuis septembre en centre-ville.

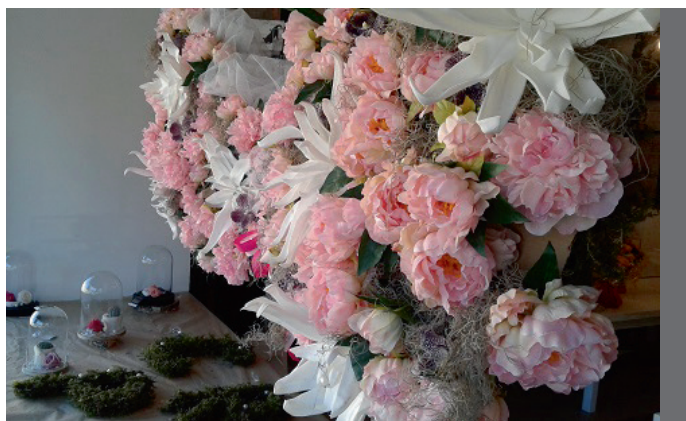
Les commerçants ont été invités à utiliser pour la décoration de leurs devantures un code couleur similaire avec l'objectif d'attirer l'attention des clients et de créer une cohérence entre les vitrines.

Cette action menée par l'association des commerçants Morteau Votre Ville et le service développement économique a rencontré un vif succès. Les différents visuels créés à partir de vitrines ont été relayés sur les réseaux sociaux mettant en avant la créativité des commerçants.

En septembre, c'est le vert qui a été choisi « Emeraude, Olive, Amande, Kaki, Pomme ou Menthe... vos vitrines s'habillent d'espoir ! ».

En octobre, le rose avec la vente de fleurs au profit de la lutte contre le cancer « La vie en rose... pour la bonne cause, lutte contre le cancer du sein ».

En novembre, la couleur orange s'est imposée, une couleur vitaminée pour le Mois de l'Enfance.





Animations de Noël de l'association des commerçants

L'association des commerçants Morteau Votre Ville avait concocté **un magnifique programme pour les Fêtes de fin d'année**. Dès le vendredi 15 décembre, la patinoire, ainsi que les chalets gourmands tenus par les associations partenaires, étaient de retour sur la place de l'hôtel de ville.

Les commerçants participant à l'opération délivraient à leurs clients des tickets en fonction du montant de leurs achats et leur donnaient ainsi la possibilité de participer au grand Jeu de Noël avec à la clé près de 15 000 € de lots, dont une voiture Citroën C1, un vélo électrique, deux hoverboard, un Pass cinéma illimité pour un an, 15 bons d'achats de 100 €, et 2 entrées à Europa Park !

Le Père Noël, lui, est arrivé par le train le dimanche 17 décembre et a été accueilli par de nombreux enfants malgré un froid piquant, avant de rejoindre la Place de l'hôtel de ville en calèche.

Une séance de cinéma était également offerte aux enfants le mercredi 20 décembre avec la projection du film d'animation Coco.

Tout était donc réuni pour terminer l'année en beauté et entretenir la magie de Noël !

Braderies



L'association Morteau Votre Ville organise deux braderies chaque année, l'une le dernier samedi de juin, la seconde le premier samedi de septembre.

La braderie d'été a eu lieu le 24 juin, plus de 120 commerçants non sédentaires ont installé leurs étals dans les rues principales de Morteau et la journée fut une réussite malgré quelques gouttes de pluie.

La météo fut moins clémente pour la braderie du 2 septembre, la pluie incessante et le vent ont découragé les commerçants non sédentaires habituels ainsi que certains clients.

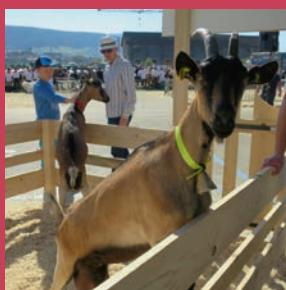
Pour les plus courageux, il y a eu sans doute de belles opportunités commerciales juste avant la rentrée scolaire.



Comice

La 155^e édition du Comice du Val de Morteau a eu lieu sous un soleil radieux et sur une place du Champ de Foire noire de monde ! **Cyrille Bobillier**, qui a pris la succession de **Sébastien Taillard** à la Présidence du Comice, était fier de cette belle vitrine du monde agricole qui témoigne de la réussite de la filière Comté et aussi de la reconnaissance du travail effectué par tous les éleveurs.

435 bêtes, issues de 34 élevages, ont participé à cette journée. Le prix « Championne Espoir » a été décerné à *Jetilene* du GAEC du Bas du Fartou, « Championne Jeune » à *Indienne* du GAEC des Vuillaumiers et « Championne Adulte » à *Habile* du GAEC du Bas du Fartou. *Nos félicitations !*



Concours du cheval comtois

Très beau succès pour l'édition 2017 du concours du cheval comtois du Canton de Morteau. Sur les 45 chevaux qui participaient, 18 ont été qualifiés pour le concours de Maîche qui est la porte d'entrée vers le Salon de l'Agriculture de Paris. Le prix du championnat a été décerné à *Alpine du Gardot*, d'Hervé Monney, juste devant *Danseuse du Petit Bois* de Gabriel Dornier. Félicitations à tous les éleveurs !





Centres d'activités communaux

Le soutien local aux entreprises et artisans se concrétise régulièrement par un accompagnement dans leurs recherches de locaux.

La commune de Morteau a ainsi engagé il y a quelques années deux opérations de rachat de bâtiments industriels en friche, pour les réhabiliter, reprendre leur isolation thermique, y créer des cellules économiques et les mettre en location ou à la vente pour des entreprises, des artisans, des services, dans un contexte local de tension sur l'offre immobilière.

Ainsi, le **Centre d'activités Emile Cattin**, avenue Victor Hugo, racheté en 2000, dont la Commune est toujours propriétaire de plus de la moitié des 4 311 m² de surfaces disponibles, et qui accueille des services publics (CPAM,

Mission locale, prochainement centre de guidance infantile et CMPP), des services de gestion et de prestations aux entreprises, des entreprises horlogères, des cabinets paramédicaux et une entreprise spécialisée dans la fabrication de matériel médico-chirurgical qui occupe près du tiers du bâtiment. Il n'y a plus actuellement de surfaces vides propriétés de la commune.

Acquis en 2011, le **centre d'activités Barostar** voit aujourd'hui ses 2 900 m² totalement occupés ou réservés, en particulier par deux entreprises spécialisées pour l'une d'entre elles dans la fabrication de système de distribution automatique de pièces et pour l'autre dans le polissage de pièces horlogères, deux entreprises qui ont vu leur activité progresser sur les dernières années et qui profitent désormais de locaux adaptés et qualitatifs.



Le très haut débit par la fibre optique disponible chez vous

À Morteau, ce sont plus de 3 200 foyers et entreprises, soit plus des trois-quarts de la ville, qui peuvent bénéficier de cette nouvelle technologie et profiter d'offres modulables Triple-Play (Internet / TV / téléphone) jusqu'à 1 Gbit/s. Ce débit permet de profiter au maximum des appareils connectés, sans limites, ni ralentissements. Fin du premier trimestre 2018, tous les foyers de Morteau auront accès à la fibre optique. Une réunion publique organisée sur le sujet, le 19 octobre, par le Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit, a permis aux personnes présentes d'obtenir toutes les informations nécessaires à leur raccordement et elles ont pu rencontrer les fournisseurs d'accès internet disponibles sur notre secteur.

Les entreprises installées sur la commune, quels que soient leur taille et leur domaine d'activité (industrie, agriculture, artisanat, commerce de détail...), peuvent également bénéficier d'un raccordement à la fibre optique et ainsi profiter des nouveaux usages numériques pour leur développement grâce aux nombreux opérateurs spécialisés dans les services aux professionnels.

Pour retrouver tous les renseignements pour les particuliers et les entreprises et tester votre éligibilité à la fibre optique :

Doubs La Fibre, filiale du Groupe Altitude Infrastructure - www.doubs-thd.fr
contact@dsp.doubs-thd.fr - 09 70 02 07 60



La vie du commerce à Morteau (créations, reprises, transferts)



L'ATTRAPE-RÊVES
Grande Rue



COURIR
Place Carnot



LES LIENS CRÉATIFS
Rue de la Chaussée



PAPETERIES COMTOISES
Rue René Payot



LE TERM'
Rue de la Gare



VAPORIZE
Place de la Halle



LISSAC
Rue de la Gare



ATOUT FLEURS
Place de l'hôtel de ville



SIMON SAVEURS
Rue de l'Helvétie



KRYS
Grande Rue



LE PETIT POUCE
Grande Rue



LE CHARME D'AUTREFOIS
Grande Rue



VOUS FINANCER
Rue de l'Helvétie



LE TAJ MAHAL
Rue de l'Helvétie



LA FILLE DU BARBIER
Grande Rue



ATM
Place du Champ de Foire



HAÏ HAÏ SUSHI
Place du Champ de Foire



ORCHESTRA
Rue du Bief



ACT.
Rue du Bief



ONZ
Rue du Bief

**Si vous avez un projet, n'hésitez pas à prendre contact avec
Floriane Parrenin du service Développement économique
au 03 81 68 56 91 - floriane.parrenin@morteau.org**

Floriane Parrenin

Forte de 15 ans de connaissance de notre territoire au sein d'un groupe d'agence d'emploi, Floriane Parrenin a pris ses fonctions en mars dernier de **chargée de mission économique de la Communauté de Communes du Val de Morteau**.

Commerce, artisanat ou industrie, Floriane est à l'écoute des porteurs de projet pour la création, la reprise ou le développement de toute activité économique. Elle travaille aussi, en lien avec les différents organismes consulaires et régionaux, à la mise en place d'un réseau d'appui technique et financier au service des entrepreneurs.

Son bureau se situe en mairie de Morteau, au rez-de-chaussée, à droite.





La Morteau Cyclo Rando

La 2^e édition de la « Morteau Cyclo Rando » a eu lieu le samedi 9 septembre, veille du Tour du Doubs.

De nombreuses animations étaient organisées dès 12h : vente de saucisses de Morteau, buvette et restauration, randonnées cyclo, VTT et pédestres, dégustations et concours, remise des prix du concours, repas traditionnel franc-comtois en musique le soir, suivi par le concert du groupe « Les années Goldman » qui a mis une grosse ambiance sous le chapiteau.

Malgré des conditions météorologiques défavorables, pas moins de **245 cyclistes, VTTistes, ou randonneurs** se sont alignés au départ de la place de la Halle pour des circuits plus ou moins longs, selon les envies et les possibilités de chacun. Le long du parcours, les adhérents d'A2M leur ont proposé un accueil gourmand bien garni et le retour des participants a été très positif.

Concours Label Rouge de la saucisse de Morteau

Vendredi 17 novembre dernier a eu lieu le traditionnel concours Label Rouge de la saucisse de Morteau. Cette année, 45 jurés, dont certains participent au concours depuis 10 ans, ont dû départager les 11 saucisses qui étaient en compétition.

Sur les saucisses crues, ils ont attribué leur note d'abord sur l'aspect et l'odeur, puis sur les saucisses cuites, ils ont évalué la texture en bouche, l'aspect de la tranche et enfin la saveur et l'arôme.

Au terme de la dégustation, les lauréats 2017 ont été dévoilés :

1^{er} : Aux Produits Saugets
(Maisons-du-Bois Lièvremont)



2^e : Maison Grésard
(Malbuisson)



3^e : Salaisons Bouhéret
(Morteau)



Félicitations à tous !



Scolaire, périscolaire

Rythmes scolaires

Travaux dans les écoles

Le Chat Perché et le Petit Chat Perché

L'Éveil des doudous

RAM - Guichet unique

Emilie Oudot

Maternelle Bois Soleil

Maternelle Centre

Maternelle Pergaud

École Élémentaire du Centre

La semaine du goût
à l'école primaire Jeanne d'Arc

École primaire Louis Pergaud

Journée sans voiture

Collège Jean-Claude Bouquet

Cross du collège Jeanne d'Arc

IME

Lycée Edgar Faure

Apprendre, grandir et s'ouvrir aux autres

Rythmes scolaires

Depuis le 4 septembre dernier, les écoles publiques de Morteau sont repassées à la semaine de 4 jours. Les enfants ont donc classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Pour les élèves de primaire, les études surveillées gratuites pour les familles ont été conservées de 16h30 à 17h30.

Parallèlement à ces études surveillées, la Ville de Morteau a mis en place des ateliers périscolaires gratuits également : **initiation théâtrale, arts plastiques et hand-ball.**

Pour l'accueil du mercredi, les familles peuvent se rapprocher de la MJC, des structures petite enfance et des associations locales afin de prendre connaissance des activités proposées.



Travaux dans les écoles

Chaque année la municipalité programme de nombreux travaux d'amélioration et de modernisation des établissements scolaires de la commune. La plupart des travaux sont réalisés en régie par l'équipe bâtiment des services techniques municipaux.



• Aménagement d'une cantine à l'école maternelle Pasteur

Afin de ne plus obliger les enfants de la maternelle Pasteur à prendre le bus le midi pour se rendre à la cantine du groupe scolaire Pergaud, et d'améliorer leurs conditions d'accueil sur le temps du repas, une cantine a été réalisée à l'étage du bâtiment de l'école, dans un ancien logement. Elle est composée d'une salle de restauration, d'une cuisine pour le réchauffage des plats, d'une salle de repos et d'un espace sanitaire. L'accès à la cantine est possible directement depuis la maternelle. Le montant de l'opération est de 168 157 €.

Ouverte à la rentrée 2017, la cantine peut accueillir trente enfants par service. Elle a été inaugurée le 10 novembre 2017, en présence de Monsieur le Maire de Morteau, de Madame la Députée du Doubs, des enseignants présents et passés de l'établissement, des entreprises et des parents d'élèves.



• Divers travaux

Dans les écoles maternelles, des travaux ont été réalisés en intérieur et en extérieur.

À l'**école maternelle Bois Soleil**, le service espaces verts a aménagé le talus situé en contrebas de la cour.

À l'**école maternelle Pasteur**, les plafonds de trois classes ont été rénovés, les écoulements des eaux pluviales ont été repris, et des travaux d'accessibilité ont été engagés pour adapter une classe au cas d'une élève en situation de handicap.

À l'**école primaire Pergaud**, des jeux ont été tracés au sol dans la cour et l'ensemble du groupe scolaire a été sécurisé par la mise en place de badges d'accès. La porte d'entrée du gymnase a été remplacée pour répondre aux normes d'accessibilité.

Enfin, l'**école primaire Centre** a été équipée d'un nouveau tableau blanc interactif et des travaux d'accessibilité ont été réalisés pour adapter une classe au cas d'une élève en situation de handicap.



Le Chat Perché et le Petit Chat Perché

Le Chat Perché et le Petit Chat Perché sont deux structures différentes, avec dans leurs projets pédagogiques respectifs, une envie commune de s'ouvrir sur l'extérieur par le biais de projets intergénérationnels entre autres.

En 2017, le multi accueil a organisé des **échanges autour du jeu avec les personnes âgées** de l'accueil de jour de l'hôpital de Morteau. Un temps de chanson où chacun peut faire entendre son répertoire à l'autre, suivi d'un temps de jeu en petits groupes, et enfin un temps de collation apprécié de tous ! C'est vraiment l'occasion de permettre à chacun de se découvrir et s'apprécier en toute simplicité.

La micro crèche « le Petit Chat Perché » propose depuis 2016 un **échange avec le PASA de l'hôpital de jour**. C'est autour de thèmes que se font ces rencontres ; « les transports » de janvier à juin, et « les animaux » depuis septembre. Un temps de présentation en chanson, suivi d'un temps moteur pour tous, d'une histoire avec des marionnettes en fonction du thème, et enfin là aussi, la collation tant attendue !

En juin dernier, les enfants de la micro crèche et certains résidents du PASA sont même partis prendre le train de Morteau à Gilley pour pique-niquer tous ensemble, puisque le thème était « les transports ». Plusieurs parents se sont

joints au groupe pour prêter main forte. Cette journée qui tisse des liens entre les générations, reste un moment inoubliable pour tous.

C'est aussi dans cet esprit que les enfants du Petit Chat Perché vont régulièrement profiter de la cour de l'hôpital pour jouer un moment dans un environnement plus grand, pour la joie des résidents qui souvent les regardent depuis les fenêtres.

Le Chat Perché : 13, rue de la Glapiney • 03 81 67 56 04
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 6h45 à 18h

Le Petit Chat Perché :
28, rue du Maréchal Leclerc • 03 81 67 56 04
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h



L'Éveil des doudous

Crèche privée de 10 places au 2 bis rue du collège, tél. 03 81 44 19 25 • Ouverture : du lundi au vendredi de 6h45 à 18h45



Les animatrices, Christelle Coulouvat et Aude Grandvoynet

RAM - GUICHET UNIQUE

Le Relais Parents Assistantes Maternelles de Morteau, géré depuis septembre par la fédération ADMR du Doubs, est un **espace réservé aux parents de la CCVM** à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant ainsi qu'aux assistants maternels agréés. Il remplit le rôle de guichet unique pour renseigner et orienter les parents dans leurs recherches de solutions d'accueil pour leurs enfants.

Situé au sein de la Maison de l'Enfance rue de la Glapiney à Morteau, c'est un espace humain d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'information. Christelle et Aude, animatrices du Relais, se tiennent disponibles et à votre écoute pour répondre à vos questions.

Relais Parents Assistantes Maternelles du Val de Morteau
Maison de l'Enfance • 13 rue de la Glapiney • 25500 Morteau
Tél. 03 81 67 61 05 • E-mail : ramccvmorteau@gmail.com

Emilie Oudot

Après 15 ans dans le domaine de la sécurité des Travaux Publics et 2 ans au sein d'un service de santé au travail, Emilie Oudot a intégré fin août le **Service des Affaires Scolaires, Périscolaires et Petite Enfance** de la Ville de Morteau en remplacement de Sylvie Personeni.

Chargée entre autres des inscriptions dans les écoles et cantines, des commandes de repas, du suivi des budgets des écoles, elle est l'interlocutrice des familles, des Directeurs d'école de la ville et du personnel communal délégué aux écoles (ATSEM, personnel de cantine).



Maternelle Bois Soleil

La maternelle est l'école de la découverte. À l'école maternelle Bois Soleil, les enfants se rendent au théâtre plusieurs fois dans l'année, participent aux ateliers du Pavillon des Sciences et partent à la découverte de choses « inédites », par exemple l'année dernière la ferme des lamas à Mamirolle.

Maternelle Centre

La maternelle Centre est une école à 3 classes qui se trouve au centre ville et à proximité du Parc du Château Pertusier, du théâtre et de la médiathèque.

Elle dispose d'une cantine et d'un accueil périscolaire de 7h à 8h20.

L'école participe chaque année au salon du livre et au carnaval de la ville.

Les enseignantes proposent à leurs élèves des projets tels que les contes traditionnels, les albums de jeunesse, les émotions et des ateliers fondés sur la pédagogie Montessori. La visite de la caserne a eu lieu le 23 juin dernier pour tous les élèves de Petite Section.

Ils se sont rendus à la caserne vers 10h et étaient accompagnés de mamans. Deux groupes ont été pris en charge



par les pompiers. Chaque groupe a visité le "bas" de la caserne, camion ambulance, bateau, véhicule 4x4, puis a observé la tenue de feu du pompier. Ensuite, ils ont visité le "haut", camion échelle, camion de secours routier. Enfin les enfants ont utilisé la lance chacun leur tour et ont mis un casque de pompier.



Maternelle Pergaud

Cette année, les enfants travailleront sur le thème des mers et océans. Ils présenteront leur traditionnel spectacle de fin d'année au théâtre en **juin 2018** et seront probablement accompagnés des résidents de l'EHPAD qu'ils rencontrent régulièrement.

En plus de ces activités, ils font de la pâtisserie, réalisent des sorties culturelles, et participent à un atelier scientifique du Pavillon des Sciences.

Merci aux parents, ATSEM qui assistent les enseignantes tout au long de l'année. Cela permet de favoriser un bon climat scolaire !

École Élémentaire du Centre



Les élèves de l'école sont plongés dans **un bain culturel**. En effet, la proximité du Théâtre et du Château Pertusier leur permet de se construire une culture commune riche (expositions, spectacles). Les élèves bénéficient également de l'intervention de professionnels sportifs pour enrichir leur répertoire d'actions motrices bénéfiques à leur développement. Le cycle 3 profite de l'intervention d'un moniteur de ski de fond et le cycle 2 d'une intervenante en gymnastique.

Des bacs à fleurs ont été installés dans la cour. Ils sont à la disposition des classes afin que les élèves puissent planter des graines ou des bulbes et **voir le cycle de vie des plantes** comme celui du petit pois, du radis.

Tous les élèves de CM2 sont partis trois jours en juin à **Guédelon**. Ils ont pu s'imprégner de l'époque du Moyen Age et découvrir les différentes techniques de construction d'un château à une époque qui n'est pas si lointaine de nous...

La semaine du goût à l'école primaire Jeanne d'Arc

Les parents d'élèves (APEL) ont proposé et financé le projet mis en place à l'occasion de la semaine du goût. Un chef-cuisinier, **Thierry Houg**, est venu à l'école du 9 au 13 octobre et a organisé des ateliers de cuisine pour les 250 élèves, de la petite section de maternelle au CM2.

Le thème proposé était la poule, son alimentation et les différentes utilisations des œufs à travers diverses recettes. Deux vraies poules sont même venues à l'école !

Les enfants munis de toques ont été répartis en petits groupes et ont pu découvrir les différentes techniques de cuisson des œufs, les recettes que l'on peut élaborer et bien sûr la dégustation des plats préparés : tout un programme qui a beaucoup plu aux enfants des tout petits aux plus grands.

Tous sont repartis avec un diplôme qui leur rappellera cette belle expérience culinaire.

Des parents de l'APEL sont venus assister le chef qui a fait preuve de beaucoup de patience et qui a partagé avec plaisir son savoir et ses techniques. Merci à toutes les personnes qui se sont investies autour de ce beau projet !



École primaire Louis Pergaud

Les élèves de la classe de CE2 bénéficient cette année d'un **partenariat avec la médiathèque**, où ils se rendent chaque premier vendredi du mois. Lors de la première rencontre, les élèves ont pu visiter les lieux. Ils ont ainsi pu découvrir la salle informatique, la salle réservée aux enfants avec une classification pour les documentaires, les romans, les BD, les albums... Ils ont aussi pu découvrir la salle où se trouvent les livres pour adultes et ados, une partie DVD et CD, et à l'entrée une exposition de livres variant selon l'actualité. Les élèves ont écouté deux histoires racontées par Odile. Puis ils ont emprunté un livre de leur choix. En classe, ils auront une petite fiche à remplir en donnant quelques renseignements sur leur lecture afin de pouvoir échanger, débattre et donner l'envie de lire leur livre à leurs camarades. Les prochaines séances seront consacrées à la recherche de documents afin de préparer des exposés qui seront présentés en classe puis affichés à la médiathèque. Les élèves ont hâte de se rendre à nouveau à la médiathèque.

Cette année, l'école Pergaud se lance dans un projet chorale qui regroupe les 154 élèves de l'école.

Tous les mois, les élèves apprennent un nouveau chant dans leur classe avec leur enseignant. Une répétition est organisée le lundi et le mardi. Ce projet fédérateur motive tous les élèves.

L'objectif est de tenir sa place dans une chorale, d'éduquer les oreilles des élèves à la musique, au rythme... mais surtout de prendre du plaisir à chanter.

Ce projet donnera naissance à un travail de mise en scène des chansons autour d'une histoire sous forme de conte musical. Les élèves se produiront en fin d'année scolaire au théâtre l'Atalante de Morteau.



Journée sans voiture

Plus de 500 élèves des écoles maternelles et primaires de la ville ont participé à la douzième édition de la Journée sans voiture.

Le succès a été au rendez-vous grâce aux multiples partenaires et à leurs animations : randonnée à vélo encadrée par le VCCMM, projection de documentaire sur la sécurité routière par la Prévention Routière du Doubs, parcours d'agilité, permis piéton et cycliste avec la Gendarmerie et la Police Municipale, animation en gare par la SNCF...

Une révision du Code de la route a été proposée aux seniors par le CCAS.

Nous remercions l'ensemble des partenaires et des participants pour leur implication en faveur de la sécurité routière et la réussite de cette journée !

Collège Jean-Claude Bouquet

Le jeudi 12 octobre 2017, le Collège Jean-Claude Bouquet-Val de Morteau, sur son site de Morteau, a réalisé deux actions développant **la citoyenneté participative des élèves et des adultes**.

Inauguration de la Zen Zone, nouveau foyer des élèves

Entre janvier et juillet 2017, un petit groupe d'élèves, animé par Lana Deloffre, recrutée en service civique, et Virginie Marion, directrice adjointe en charge de la SEGPA, a entrepris de rénover le foyer des élèves.

En juin, la peinture a débuté sur tout un pan de mur décoré de couleurs vives et de messages positifs. Wilfried Salet, agent technique, a donné de précieux conseils aux élèves.

Le CVC du collège (Conseil de la Vie Collégienne) a lui aussi participé, en sollicitant le FSE (Foyer Socio Éducatif) du collège pour l'achat de mobilier.

Désormais utilisé quotidiennement, le foyer des élèves est devenu un lieu attractif et prisé.

Pour son bon fonctionnement, une charte des règles de vie est en cours d'écriture.

Ainsi, ce projet a permis d'impliquer les élèves, de les responsabiliser en rénovant "leur" foyer.



Un menu terroir qui a du goût

À l'initiative du chef de cuisine du site de Morteau Didier Bordy et de son équipe, un « menu Terroir » a été proposé aux élèves dans le cadre de la semaine du goût.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans la politique du Conseil départemental du travail en circuit court et du programme de développement durable.

Le recours régulier pour le Collège Jean Claude Bouquet-Val de Morteau aux filières courtes et aux produits de proximité a été valorisé et présenté aux élèves.

Là aussi, se fournir en circuit court avec des fournisseurs locaux s'inscrit dans une citoyenneté participative.

Ce projet a permis avec l'implication de nombreux enseignants de questionner et d'obtenir des informations sur les métiers représentés par ces fournisseurs.

Ainsi, le menu proposé a permis aux élèves de rencontrer :

- **Le Fournil de Morteau** (pain spécial du menu terroir)
- **Les salaisons Bouhéret** (Jésus de Morteau)
- **Les Jardins des Erauges**, maraîcher à Guyans-Vennes (ensemble des légumes)
- **Fromagerie des Suchaux** (Duo de fromages)
- **Étienne Marguet**, apiculteur à Gilley (dessert au miel).

Les élèves ont fortement apprécié de rencontrer et de partager avec des professionnels passionnés de leurs métiers. Les professionnels étaient eux ravis de participer et satisfaits de rencontrer des élèves polis et intéressés.

Pour conclure, les élèves ont aussi apprécié et savouré les délices de notre terroir.



Cross du collège

Le mardi 17 octobre 2017, les élèves du collège Jean-Claude Bouquet-Val de Morteau, les élèves de l'Institut médico-éducatif Les Lucioles (IME) ainsi que les élèves de CM2 des écoles primaires environnantes se sont retrouvés au stade de Morteau pour participer au cross organisé par les professeurs d'EPS.

Lors de cette rencontre sportive et solidaire, les enfants et leur famille ont fait preuve de générosité en faisant don de produits d'hygiène au profit des Restos du Coeur. Le président et des bénévoles de l'association sont venus remercier les élèves pour leur implication.

Cross du collège Jeanne d'Arc : ils ont couru pour Léony

« Je marche, je cours, je danse pour Léony », c'était le slogan qui animait les 500 élèves de l'école et du collège Jeanne d'Arc pendant le cross de l'établissement au stade de Morteau.

Léony est un petit garçon de 4 ans, scolarisé en maternelle qui souffre d'une amyotrophie spinale, une maladie génétique qui l'empêche de marcher comme les enfants de son âge. Daniel Granclément, le papa de Léony, était venu quelques jours plus tôt parler de cette maladie aux élèves « Nous avons créé l'association « je m'appelle Léony tout court » pour récolter suffisamment d'argent pour soutenir la recherche visant à lutter contre cette maladie et aider Léony à améliorer son quotidien » a expliqué Daniel Granclément.

C'est ainsi qu'un groupe de collégiens s'est mobilisé pour vendre des bracelets aux couleurs de Léony.

Le cross s'est déroulé dans une ambiance conviviale et tous les élèves avaient à cœur de donner le meilleur d'eux-mêmes pour soutenir cette très belle cause.

On notera l'initiative sympathique de Gaël Burkardt, élève de CM2, vainqueur dans sa catégorie, qui a offert sa belle médaille d'or au petit Léony. Ce beau geste spontané et sincère a ému tout le monde !



IME



Pour les élèves de l'Institut Médico-Éducatif, l'ouverture sur l'extérieur est gage d'intégration et d'autonomie. C'est pourquoi, les professionnels travaillent en étroite partenariat avec les acteurs de la vie locale mortuacienne.

Cette année, rendez-vous est pris un mercredi sur deux avec la MJC. Deux enfants, accompagnés d'un professionnel éducatif, participent aux activités proposées (arts plastiques, cuisine, chants, jeux...) ; dans la convivialité chacun s'approprie.

Dans ce partenariat « gagnant-gagnant », **accueil, entraide et respect** sont les maîtres-mots.



©Anthony Laurent - L'Es Républicain



Lycée Edgar Faure

● Concours du meilleur ouvrier de France en horlogerie.

Treize candidats, artisans ou employés d'une entreprise horlogère, âgés de 25 à 50 ans et venus de toute la France, se sont présentés à l'épreuve de sélection du 15 octobre 2017 organisée au Lycée Edgar Faure pour le titre de Meilleur Ouvrier de France. Parmi eux, cinq sont issus du Lycée mortuacien. Huit heures d'épreuve leur étaient imposées pour cette première étape de la sélection.

À l'issue de cette journée de sélection, ils ne sont plus que 7 en lice pour le titre tant convoité. Parmi eux, **Olivier Mory**, un ancien du lycée Edgar Faure. Ils ont un an pour réaliser la pièce demandée : un chronomètre particulièrement élaboré. Le ou les lauréats seront connus à la fin du mois de novembre 2018.

● Sept lauréats au concours de réglage

Habitué des récompenses, le lycée Edgar Faure était bien représenté lors du 5^e concours de réglage qui a eu lieu en fin d'année. Quinze élèves issus du lycée et deux élèves de l'IATA (Institut d'enseignement des arts techniques, sciences et artisanat) de Namur en Belgique avaient travaillé sur un projet. Chacun avait reçu un kit de montre, afin de reconstruire de toutes pièces l'organe réglant. Leur travail a été contrôlé à l'observatoire de Besançon qui a décerné des titres de chronométrie aux lauréats.

Classement du concours :

- 1^{er} prix : Vincent Duval
- 2 : Dylan Goux
- 3 : Kevin Louarn
- 4 : Juliane Leclercq
- 5 : Damien Pineiro
- 6 : Lucas Jeanmart
- 7 : Rémy Cools

Réalisation d'une aire de jeux au Fort Madoux

Chasse aux œufs

Les Conscrits

Morteau fait son carnaval avec l'Harmonie

Le Mois de l'Enfance à Morteau

La nuit de l'eau 2017

Réalisation d'une aire de jeux au Fort Madoux

À la demande d'une majorité des riverains du Fort Madoux, une aire de jeux pour les jeunes enfants a été aménagée dans l'espace vert communal situé au cœur du lotissement.

Cet équipement public vient renforcer le maillage des aires de jeux mis à la disposition des mortuaciens par la Ville et poursuit la démarche engagée par la municipalité qui a fait labelliser Morteau "Ville amie des enfants".



Chasse aux œufs

Le 15 avril, le Comité des Fêtes organisait sa traditionnelle chasse aux œufs dans le Parc du Château Pertusier pour les enfants jusqu'à 12 ans. La grisaille n'a pas découragé tous ces petits dans leur quête des chocolats qui avaient été cachés dans différents endroits du Parc par toute l'équipe du Comité des Fêtes dont certains s'étaient déguisés pour l'occasion.

Des jeux tels que chamboule-tout ou pêche à la ligne leur étaient également proposés au milieu d'un décor composé de grosses têtes, de figurines de Tintin et Milou et de ballons.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé bien au chaud, autour de crêpes et de gaufres, dans la salle du Temps Présent, pour clôturer ce bon moment de jeux et de partage en famille.

Enfants et parents attendent déjà l'édition 2018 !



Les Conscrits

La joyeuse équipe des Conscrits 2017 avait choisi **Toad**, un personnage de Mario Kart, pour les accompagner toute la journée, dans toute la ville, et jusqu'au moment de son embrasement le soir sur la Place du Champ de Foire comme le veut la tradition. L'identité du bonhomme de Carnaval des Conscrits 2018 ne sera pas révélée avant le grand jour de leur défilé. Rendez-vous le 10 février !

Morteau fait son carnaval avec l'Harmonie

L'Harmonie de Morteau qui organise chaque année le défilé enfantin de la mi-carême a voulu donner une autre dimension à son défilé costumé dans les rues de la ville en le recentrant sur les adultes et les enfants un peu plus grands. Pour cette première édition « nouvelle formule », la météo qualifiée de « dantesque » par le Président Constant Meunier n'a pas entamé le moral de ses troupes qui ont défilé en musique malgré les trombes d'eau et le froid jusqu'à la Place de l'hôtel de ville où les attendaient un canon à confettis, des grosses têtes, mais aussi et surtout, le premier lancer de saucisses (en plastique !) depuis les fenêtres de l'hôtel de ville. Pour chaque saucisse attrapée au vol, une vraie saucisse était donnée en échange. De quoi rivaliser avec les harengs du Carnaval de Dunkerque !



Le Mois de l'Enfance à Morteau

Le Mois de l'Enfance à Morteau est un rendez-vous de plus en plus identifié et attendu des familles.

Riche en temps de rencontres et d'échanges grâce à l'implication de nombreux partenaires locaux, ce mois met à l'honneur les droits de l'enfant d'ici et d'ailleurs.

"*Et si on prenait du temps en famille ?*" tel était le fil rouge de cette édition 2017.

Les vendredis des ouistitis et la soirée crêpes party géante de la MJC, la journée du jeu et du jouet proposée par la Maison de l'Enfance, ont su offrir des activités conviviales et ludiques aux familles pour le plaisir des petits et des grands.

La conférence organisée par Doubs parent'aises "*Quand la colère nous emporte, comment rester un parent bienveillant ?*" et la soirée théâtre Forum "*P@rents : mieux accompagner nos enfants à l'usage des outils numériques*" animée par la Compagnie des Chimères

et le CCAS de Morteau ont apporté quelques éléments de réponses aux 70 parents présents qui s'interrogent sur leurs pratiques et sur ces sujets sérieux d'actualité.

Enfin, l'association Dembaya et l'Aide à l'Enfance tibétaine rappellent par leur action humanitaire la situation parfois difficile des enfants dans le monde et la nécessité de se mobiliser pour l'accès aux droits de tous.



La nuit de l'eau 2017

Vendredi 17 mars, le centre nautique du Val de Morteau a ouvert ses portes au profit d'UNICEF.

« La Nuit de l'eau », manifestation humanitaire lancée au niveau national par UNICEF et la Fédération Française de Natation, œuvre pour favoriser l'accès à l'eau potable en Afrique ou dans les pays sinistrés.

Pour Morteau, Ville Amie des Enfants, il a été tout naturel d'être partie prenante de cet événement aux côtés des bénévoles UNICEF.

Pour l'occasion, un programme d'animation spécifique a été proposé aux familles : jardin aquatique ludique pour les plus

petits, mannequin challenge organisé par les clubs UNICEF des Collèges, défi inter-entreprises, soirée disco-aquatique animée par la MJC de Morteau.

Les entrées, les droits d'inscription des entreprises participant au défi, et les bénéfices de la buvette gérée par la Maison Familiale Rurale des Fins, ont permis un don de 1 803,85 € à UNICEF, plaçant Morteau à la 4^e place en terme de dons reversés au niveau national.

L'équipe du centre nautique et les partenaires vous donnent d'ores et déjà rendez-vous le vendredi 16 mars 2018 dans une ambiance festive et conviviale pour améliorer ce score !



De son côté, l'école maternelle Pergaud a organisé un spectacle de fin d'année avec les résidents de l'EHPAD. Les fonds récoltés à cette occasion ont pu être remis à Madame la Présidente de l'UNICEF du Doubs. Une très belle sensibilisation et une belle rencontre. Bravo à la directrice et aux enseignants et merci aux parents.

Culture, partenariats culturels

Le théâtre a fêté ses 20 ans !

Rétrospective saison culturelle 2017

Les expositions
au Château Pertusier

Fête de la musique

Résidences d'artistes

Médiathèque Roland Bouhéret

Le Musée de l'Horlogerie fait parler
de lui

Musée de l'Horlogerie - French May
à Macao

Rêver, rire, réfléchir, affirmer des valeurs

Le théâtre a fêté ses 20 ans !

Une semaine de festivités a rythmé les 20 ans du théâtre de Morteau. C'est au côté de la marraine du théâtre, **Brigitte Fossey**, que la fête a débuté avec un spectacle musical et poétique sur la vie de Chopin « *Chopin des canons sous les fleurs* ». Elle était accompagnée par **Nicolas Celoro**, un pianiste virtuose disciple de Georges Cziffra.

Les amateurs de danse ont pu apprécier une visite originale du théâtre au travers des rendez-vous chorégraphiques de la compagnie Pièces Détachées. Le cinéma a également été mis à l'honneur avec la diffusion d'un documentaire « *Lumières ! L'aventure commence !* » sur une centaine de court-métrages restaurés des frères Lumières. Dans le mot anniversaire, résonne joie et fête, ces termes ont été les maîtres mots du répertoire interprété par les musiques et chorales de Morteau lors d'un concert en commun. « Incredible drum show » de Stéphane Bournez et Eliott Houbre a clôturé de façon dynamique et entraînante cette semaine festive devant un public chaleureux et nombreux.

Toutes les manifestations pour célébrer cet anniversaire étaient gratuites et ont séduit bon nombre d'habitants du Val puisque près de 1000 entrées ont été comptabilisées sur toute la semaine.

La célébration des 20 ans était aussi l'occasion pour la Ville de lancer la saison culturelle 2017-2018 pleine de propositions éclectiques.



Rétrospective saison culturelle 2017



Théâtre de l'unité



À flux tendu



Chorale des Hirondelles



Reconstitution



État de siège



Un contrat



Sous le signe de Cro-Magnon



Les marchands de bonheur



Mickey Mitch



Echo



Ponnyboy forever

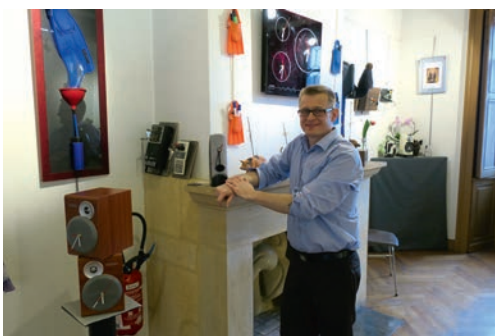


Flash Players



L'Avare

Les expositions au Château Pertusier



Upcycling

Nicolas Claudon

Artiste-récupérateur, du 4 au 26 mars 2017



Parcours

Daniel Philippe

Peintre, du 29 avril au 14 mai 2017



C'est vache - Marcel Mille

Artiste-peintre. Du 1^{er} juillet au 3 septembre 2017

Soleil et lune

Inès Doshin Igelnick, calligraphe
et **Dominique Reiko Lévy**, peintre.

Du 20 mai au 11 juin 2017



La fourchette et le pinceau

Yvette Doucier, artiste-peintre
et **Sylvain et Elsa Julliard**, traiteurs chez l'Affûteur de Crocs.
Du 16 septembre au 1^{er} octobre

Fête de la musique

univers • vivre ensemble • fêtes et cérémonies • sports, vie associative • affaires sociales • développement durable • environnement • travaux • jeunesse • économie





Résidences d'artistes

Depuis quelques années la Ville de Morteau accueille des résidences d'artistes au Théâtre. Lors de ces résidences, les artistes disposent du théâtre durant une semaine ou 15 jours afin de travailler sur la création de leur futur spectacle. Pour faciliter la mise en place de ces résidences, la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) apporte une aide financière à la collectivité afin de financer les coûts engendrés par les résidences : hébergements, restauration, soutien technique, techniciens, logistique, etc. La présence des artistes sur notre territoire implique donc la réservation de nuits d'hôtels, la restauration auprès des restaurateurs locaux, l'emploi des techniciens. Les retombées sur l'économie locale ne sont pas négligeables.

Les compagnies pour leur part apprécient de disposer d'un environnement propice à la création et plébiscitent la proximité scène-salle que leur offre la configuration du théâtre de Morteau ainsi que l'accueil qui leur est réservé.

Cette année, nous avons accueilli :

Compagnie De Fakto pour la création « *Petite fleur* » du 11 au 16 juillet

Compagnie Pièces détachées pour la création « *Fragments* » du 17 au 30 juillet

Compagnie Substances pour la création « *Rézo Zero* » du 28 octobre au 3 novembre



Médiathèque Roland Bouhéret

Tél. 03 81 68 56 88

La Médiathèque en quelques chiffres :

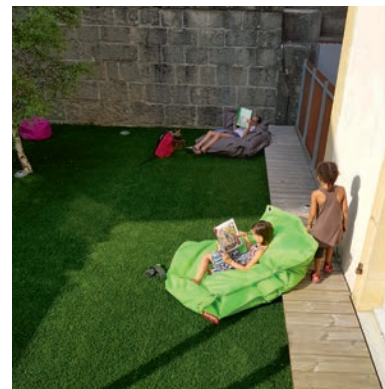
- Ce sont plus de 19 000 documents (livres, CD, DVD, livres lus, revues pour la jeunesse et les adultes).
- Un site Internet : <http://morteau.e-sezbame.fr/index> pour la consultation des actualités de la Médiathèque, coups de cœur, prolongation et réservation de documents.
- Et de nombreuses animations proposées tout au long de l'année (expositions, rencontres d'auteurs, conférences, cours informatiques).

Le premier mercredi de chaque mois à 9h30, réveil en douceur pour les enfants de 0 à 3 ans avec un « Matin Câlin tout en histoires ».

L'abonnement : 8€ pour la famille (parents et enfants à charge) ou gratuit pour les titulaires de la Carte Avantages Jeunes.

En 2017, la Médiathèque Roland Bouhéret a fêté ses 5 ans d'installation dans ses locaux. De nombreuses animations ont été proposées durant le mois de juin :

- **jeu-concours « 5 livres à l'honneur »** : d'après une sélection de livres par l'équipe de la Médiathèque, les lecteurs, petits et grands, ont voté pour leurs coups de cœur.
- **exposition du Club Photo de la MJC** : 44 photographies sur le livre, la lecture et la Médiathèque.
- **conférence sur les huiles essentielles** : une centaine de personnes venues pour apprendre à utiliser les huiles essentielles au quotidien grâce aux bons conseils d'Olivier Tissot.
- **journée portes ouvertes et nocturne** le vendredi 13 juin, avec lecture à voix haute de **Timothée Laine** : le public a eu un réel plaisir à découvrir ou redécouvrir les poésies lues à voix haute.



Portage à domicile :

Ce service, réservé aux habitants de Morteau, s'adresse aux personnes ne pouvant pas se déplacer : personnes âgées, personnes handicapées, en longue maladie, en rééducation ou même en arrêt momentané qu'elles soient domiciliées chez elles ou en établissement. Organisé par la Médiathèque, il est animé par un réseau de bénévoles.



• Fête du Livre de Jeunesse

La Fête du Livre de Jeunesse organisée par la Ville de Morteau et la Médiathèque Roland Bouhéret est un événement incontournable de la fin du mois de mars.

Plus de 2 000 personnes, dont 900 élèves de Morteau et de la Communauté de Communes sont venues participer à la 22^e édition du salon, ayant pour thème « L'Afrique ».

Les 22, 23 et 24 mars prochain, nous serons heureux d'accueillir **Nathalie Minne** (auteur et illustratrice), **Michelle Montmoulineix** (auteur), **Marta Orzel** (illustratrice), **Stéphane Frattini** (auteur), **Philippe UG** (auteur et illustrateur) et **Christine Le Dérout** (auteur), pour cette 23^e édition ayant pour titre « Rêves d'océan ».





Le Musée de l'Horlogerie fait parler de lui

Afin d'assurer sa promotion et de se faire connaître auprès des professionnels du tourisme, le Musée de l'Horlogerie a accueilli deux éductours* en 2017. Le premier a été organisé par Doubs Tourisme et il a rassemblé 57 personnes issues d'une trentaine de structures (agences de voyage, autocaristes, comités d'entreprises, clubs seniors, associations culturelles). Le second, organisé par Évasion Tonique de Villers-le-Lac, s'adressait à des groupes de randonneurs. Les retombées de ces éductours en terme de nombre de visiteurs au Musée sont attendues en 2018-2019.

**L'éductour permet à des professionnels du voyage de venir découvrir les principaux attraits touristiques d'une région afin de mieux les vendre ensuite à leurs clients.*

En partenariat avec la Région, Grégory a également pu réaliser un accueil presse avec un journaliste anglais, **John Malathronas**, qui travaille beaucoup pour CNN Travel.



古「金」中外 - 黃金藝術珍品展 A GOLDEN WAY OF LIFE - *Les'or* AN EXHIBITION OF GOLD CREATIONS AND ARTIFACTS



Musée de l'Horlogerie French May à Macao

À l'occasion des 25 ans du French May de Hong Kong, une exposition majeure a été organisée autour de l'or et de la dorure. Cette manifestation s'est déroulée dans l'espace « exhibition » du MGM Hôtel de Macao, à une heure de ferry de Hong Kong. D'une durée de quatre mois, elle présentait plus de 200 objets. Le Musée de l'Horlogerie à prêté douze montres en or et cinq horloges de cheminée. Membre du Comité Scientifique, Grégory Maugain, responsable du Musée, a effectué la sélection « horlogerie » en partenariat avec les Commissaires d'Exposition Anne Camilli et Gilles Bonneville. De grands noms participaient à cette exposition, comme la galerie parisienne Kraemer et Cie, la Manufacture Nationale de Sèvres, Paco Rabanne, Bernardaud, Boucheron et Schiaparelli. On pouvait y admirer des meubles en bois doré, des bracelets, colliers, boucles d'oreille, habits en fils d'or, objets liturgiques en or massif, etc... Grégory s'est rendu sur place comme assistant de la Commissaire pour débaler les objets, contrôler leur état après le voyage, mettre l'exposition en place, monter des vitrines et installer les 200 objets. L'exposition a rencontré un vif succès.

Patrimoine

Inauguration des bannières brodées
de Morteau et du Val

Plaquette de l'Église Notre-Dame
de l'Assomption

Cités de Caractère de Bourgogne
Franche-Comté - Concours « Vision
d'Artistes »

Poligny, Village des CCBFC

Inauguration des bannières brodées de Morteau et du Val

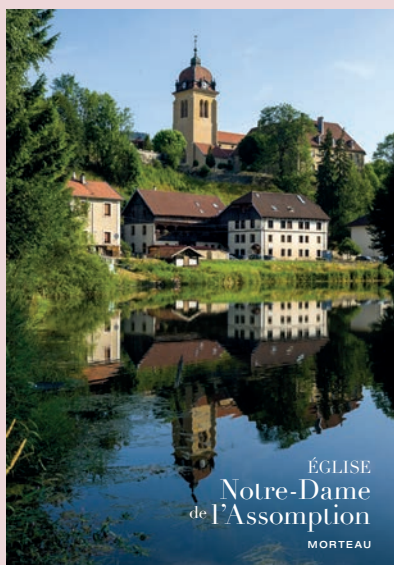
Le samedi 22 avril, accueillis par Monsieur le Curé Michel Jeanpierre, Annie Genevard et Jean-Marie Binétruy ont procédé au dévoilement du projet collectif inouï que représentent les bannières brodées de Morteau et du Val, projet qui s'inscrit dans le cadre de notre **affiliation à la Fédération européenne des Sites Clunisiens**.

Le public, venu nombreux, a pu réaliser l'ampleur et la qualité du travail que représentent ces **80 carrés brodés** qui, pour certains, contiennent des motifs époustouflants ! Ce fut aussi l'occasion de rencontrer des brodeuses ou autres grilleuses, actrices de ces merveilleux ouvrages qui ont pu faire le déplacement.

Une fois les bannières dévoilées, la chorale « le Chœur de Jeanne » et les flûtes ont enchanté le public par leur interprétation d'airs du Moyen-Âge et de la Renaissance.

Actuellement en « résidence » dans l'église de Morteau où on peut les admirer, ces bannières sont amenées à voyager au gré de diverses manifestations.

Un livret sera prochainement édité qui retracera la merveilleuse histoire de ces bannières et des sites qui les ont inspirées.



Plaquette de l'Église Notre-Dame de l'Assomption

Une nouvelle plaquette dédiée à l'Église Notre-Dame de l'Assomption est à votre disposition à l'Église, à l'Office de Tourisme, à la médiathèque et en mairie. Cette brochure qui tient compte du travail et des contributions d'illustres prédécesseurs tels que le Docteur **Paul Nappez**, Maire de Morteau dans les années soixante ; **Roland Bouhéret**, conservateur antiquités et objets d'arts, dans les années soixante-dix ; **Jean-Marie Sarron**, curé de Morteau dans les années quatre-vingts ; propose une visite guidée, abondamment illustrée, de cet édifice majeur du Val de Morteau, remarquable témoignage du temps où les moines de l'ordre bénédictin de l'abbaye de Cluny demeuraient dans l'ancien prieuré Saints Pierre et Paul.

Alors laissez-vous guider et savourez la richesse que réserve le patrimoine de notre territoire !



1^{er} prix gouache acrylique



1^{er} prix aquarelle

Cités de Caractère de Bourgogne Franche-Comté Concours « Vision d'Artistes »

Le concours « Vision d'Artistes » s'installe progressivement dans le paysage des événements culturels proposés à Morteau.

Une forte progression des participations (24 artistes contre 15 en 2016) a été enregistrée pour cette 2^e édition. Le 4^e samedi d'août a été retenu comme date repère pour son organisation, n'hésitez pas à venir grossir les rangs et reprenez d'ores et déjà la date du **samedi 25 août pour 2018!**

Le binôme formé cette année par le concours « Vision d'Artistes » et le « forum des associations », a permis aux deux manifestations de se nourrir l'une l'autre de leurs nombreux visiteurs offrant ainsi une joyeuse animation à notre cité.

Les œuvres ayant concouru ont été exposées dans le hall de la mairie pendant une quinzaine de jours à l'issue de la délibération du jury.

La municipalité a souhaité acquérir :

- le 1^{er} prix catégorie gouache acrylique, représentant l'hôtel de ville et peint par **Monsieur André Hering** de Colmar.
- Le 1^{er} prix catégorie aquarelle, représentant l'église depuis la Nautique et peint par **Monsieur Jean-Louis Galy** de Dambach-la-Ville.

La finale régionale s'est déroulée le 23 septembre 2017 à Marnay, sous l'égide de l'Association des Cités de Caractère de Bourgogne Franche-Comté, initiatrice de cet événement.

Poligny, Village des CCBFC

Depuis 2015, l'Association des Cités de Caractère de Bourgogne Franche-Comté se regroupe une fois par an en « village » pour participer à un événement marquant dans une de ses cités adhérentes. Le 4 août dernier avait lieu la « **Faîtes du Comté** » à Poligny et une délégation d'élus de la Ville représentée par Laure Boiteux, Jean-Marie Binétruy et Daniel Gaume s'y est rendue. Tout au long de la journée et dans une ambiance sympathique, ils ont ainsi pu faire connaître aux nombreux visiteurs non seulement nos produits phares, saucisses, caramels, limonade, proposés à la dégustation, mais aussi tout ce qui fait le charme de la découverte de Morteau.



Numérique et dématérialisation

Projet de refonte du site internet de la ville

Renouvellement de passeports ou de cartes d'identité,
prenez rendez-vous en ligne

Point relais informatique

Communiquer

Projet de refonte du site internet de la ville

Notre site internet actuel va avoir 10 ans. Il contient beaucoup d'informations et est alimenté et mis à jour chaque jour.

Afin de bénéficier de l'évolution rapide des technologies, qui facilitent les recherches d'information, les mises à jour et permettent plus d'interactivité, **la municipalité a décidé de refondre entièrement ce site afin qu'il soit plus moderne, plus intuitif et plus facile à consulter.** Il permettra de réaliser de nombreuses démarches en ligne.

L'élaboration du cahier des charges et de la charte graphique par le groupe projet est en cours. Le nouveau site devrait être en ligne courant 2018.

The screenshot displays the homepage of the Morteau city website. At the top, there is a header with the city logo and navigation links. Below the header, a search bar is visible. The main content area is divided into several sections: 'Mes démarches en ligne' (My online services), 'Notre actualité' (Our news), 'Animations de Noël' (Christmas animations), 'Mairie de Morteau' (City of Morteau), 'Etat civil, Passeport' (Civil status, Passport), 'Service déchets, Déchetterie' (Waste service, Waste transfer station), 'Police municipale' (Municipal police), and 'Horaires d'ouverture' (Opening hours). There is also a 'Portail Famille' (Family portal) section. The website features a clean, modern design with a blue and white color scheme. A calendar for December 2017 is shown on the left, and a 'Webcam en direct du Meix Musy' is at the bottom.

Pour vos demandes de renouvellement de passeports ou de cartes d'identité, prenez rendez-vous en ligne

Depuis le 1^{er} janvier, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur www.morteau.org / Mes démarches en ligne / Prendre rendez-vous pour une carte d'identité et/ou un passeport.

Ce nouveau service vous permet de choisir vous-même le jour et l'horaire qui vous conviennent parmi les créneaux encore disponibles.

Plus de facilité pour plus de proximité !

1

2

3

4

5

6

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS - MAIRIE DE MORTEAU

Cette plateforme vous permet d'obtenir un rendez-vous dans le cadre d'une demande de Carte Nationale d'Identité (CNI) ou de Passeport.

La procédure va se dérouler en **5 étapes**.
Merci de suivre correctement les étapes pour confirmer votre rendez-vous.
Vous pouvez à tout moment revenir en arrière pour modifier les modalités de votre demande de rendez-vous.
Les champs marqués d'un astérisque * sont obligatoires.

PRENDRE RENDEZ-VOUS EN LIGNE

Point relais informatique

Projet né d'un travail concerté entre le CCAS de la Ville de Morteau, le Centre Médico-Social du Département, le Centre Social de la MJC de Morteau, et financé par la CAF du Doubs, ce nouveau service permettra aux habitants du Val de Morteau d'**accéder à un service informatique accompagné**, pour leurs démarches administratives dématérialisées.

Accompagnement pour :

- **Toutes démarches administratives en ligne** (Pôle Emploi, Sécurité sociale, CAF...)
- **Rédaction de courrier ou CV**



Ouvert les mardis et vendredis, hors périodes de petites vacances scolaires
MJC de Morteau - 2, place de l'Église - 25500 MORTEAU
Accès sur rendez-vous uniquement, à partir du 19 janvier 2018
Tél. 03 81 67 04 25

Travaux, urbanisme, sécurité

Salle culturelle

Réglementation du stationnement

Maîtrise de la vitesse

Enfouissement des réseaux
rue des Vinottes

Travaux du giratoire Victor Hugo

Urbanisme

Plan local d'Urbanisme de Morteau

Performance énergétique

Nouveaux locaux
dans l'hôtel de ville

Construire, embellir, protéger

Salle culturelle

Les travaux de réalisation de la salle culturelle dans l'ancienne halle ferroviaire ont débuté à la rentrée de septembre 2017. Les avant-toits du bâtiment ont été découverts pour permettre la réalisation des pieux nécessaires à la stabilité de l'extension du bâtiment vers le sud.

Les travaux de charpente succéderont en janvier aux travaux de gros œuvre. Les travaux devront être terminés à l'automne 2018.

L'équipement technique de la salle culturelle a été conçu pour accueillir des concerts de musique actuelle, qui ne peuvent actuellement pas être organisés dans la salle du théâtre municipal. Un studio de répétition indépendant a été aménagé dans l'enceinte du bâtiment, à destination des groupes amateurs et semi-professionnels du territoire. En lien avec les services de la Direction Régionale des Affaires

Culturelles et les équipes d'autres salles régionales, un accompagnement du studio à la scène et au développement de la création artistique pourra ainsi être proposé aux musiciens sur la commune. Des actions de sensibilisation aux risques auditifs des pratiques de musique amplifiée seront également mises en œuvre, en particulier vis-à-vis des collégiens et des lycéens.

L'équipement accueillera également diverses manifestations familiales et associatives, de 350 personnes assises (configuration banquet) à 1 200 personnes debout (configuration concert).

Le montant total prévisionnel des travaux, égal à 3 323 538 €, est subventionné à hauteur de 23,52 % par l'État, de 11,43 % par la Région, de 6,11 % par le Département et de 3,04 % par la DRAC.



Réglementation du stationnement



Morteau dispose de plus de 1 400 places de stationnement sur son territoire, toutes gratuites.

Ces places se répartissent le long des voiries, dans les parkings municipaux (place de la patinoire, place du champ de foire, parking avenue des marchandises, parking du collège,...) ainsi que sur les places du centre-ville.

Une partie de ces places de stationnement relèvent de la zone bleue. Signalées par un marquage au sol bleu et par des panneaux de signalisation, ces places sont, par arrêté municipal, réservées à un stationnement de durée maximale autorisée d'1h30 pendant les jours et heures ouvrés. Sur ces places, le disque est donc obligatoire de 9h à 11h30 et de 13h30 à 18h. Attention, l'absence de disque ou la modification de l'horaire du disque sans déplacement de la voiture constituent des infractions, passibles d'une amende de 35€ (montant défini par l'État qui collecte également les recettes).

Le respect de la réglementation de la zone bleue permet au centre-ville et à ses commerces et services de conserver leur attractivité et leur dynamisme.

Les stationnements en dehors de la zone bleue, repérés par une signalisation au sol de couleur blanche, permettent les stationnements à la journée, sans pouvoir toutefois dépasser 7 jours d'immobilisation sur le domaine public.

En zone bleue comme en zone blanche, la réglementation est complétée en hiver pour faciliter le déneigement (voir page 62).

La ville de Morteau dispose de 120 places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, soit en domaine public (49), soit en domaine privé (71).

Les parkings publics notamment disposent au minimum d'une place de stationnement GIC-GIG, ainsi que les principaux axes du centre-ville. Les parkings privés de grandes surfaces et ceux adossés à certains commerces proposent également ce type de stationnement.



Réforme du stationnement

La réforme nationale du stationnement prévue au 1^{er} janvier 2018 ne concernera pas la commune de Morteau.

En effet, en raison de la gratuité totale du stationnement public sur la commune, les stationnements contrevenant à la réglementation continueront à être sanctionnés par une amende de police, dont le produit n'est pas encaissé par la commune, mais bien par l'État, qui en redistribue une partie aux communes par le biais de subvention aux projets de sécurisation des routes.



Maîtrise de la vitesse

La vitesse est limitée sur l'ensemble du réseau routier. Cette réglementation s'applique à tous les conducteurs et à tous les véhicules, sans exception. La vitesse doit aussi être adaptée aux conditions météorologiques (pluie, autres précipitations, visibilité inférieure à 50 mètres).

En agglomération, la vitesse est généralement limitée à 50 km/h, mais certaines zones bien précises peuvent être limitées à 30 km/h, comme c'est le cas dans plusieurs rues de Morteau en raison de leur configuration ou de leur situation géographique (proximité des écoles par exemple).

Une zone limitée à 20 km/h et prioritaire pour les piétons, appelée aussi zone de rencontre, englobe toutes les rues situées autour de l'hôtel de ville et de la Place de la Halle afin de garantir au maximum la sécurité de tous dans ce secteur très fréquenté par les piétons.

Enfouissement des réseaux rue des Vinottes

À la demande de la Commune de Morteau, le syndicat mixte d'énergies du Doubs (SYDED) a réalisé des travaux d'enfouissement des réseaux aériens dans la rue des Vinottes.

La Ville de Morteau a participé financièrement à hauteur de 59,22 % du coût de ces travaux qui améliorent le cadre de vie des habitants.

Un diagnostic préalable avait mis en évidence que les canalisations d'eau potable et d'assainissement étaient en mauvais état. Aussi, avant la période estivale, les travaux d'enfouissement des réseaux aériens ont été coordonnés avec les travaux de remplacement de ces deux canalisations. La voirie a été rénovée à l'automne et de nouveaux éclairages publics LED à faible consommation ont été installés dans la rue.

Avant



Après



Travaux du giratoire Victor Hugo

En 2016, des travaux importants de rénovation des réseaux enterrés (assainissement, eaux pluviales, eau potable, éclairage public) ont été effectués. Cette année, **le giratoire a été complètement modifié pour sécuriser les flux de véhicules et la circulation des piétons**. Des luminaires LED basse consommation ont été mis en place et éclairent désormais le giratoire. Le marché de travaux d'aménagement des espaces verts du giratoire a été attribué. Les plantations seront prochainement réalisées. Tout au long du chantier, tout a été mis en œuvre pour permettre l'accès aux commerces et la circulation des usagers. Afin de réduire la gêne occasionnée, la commune a fait réaliser les enrobés de nuit.



Urbanisme

À la demande de la Commune, un inventaire des constructions présentant un caractère patrimonial à préserver a été réalisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Doubs, qui recense 140 bâtiments au total, répartis sur tout le territoire de la commune.

Chaque typologie (ferme, villa urbaine, immeuble de rapport...) fait l'objet de prescriptions générales, qui s'appliquent à l'ensemble des constructions de cette typologie. Puis chaque construction fait l'objet de règles spécifiques propres, qui s'ajoutent aux prescriptions générales de la typologie concernée.

Un nuancier a également été réalisé par le CAUE. Ce document définit **un répertoire de couleurs utilisables en fonction du type de construction concernée et de leur implantation dans la commune.**

Si vous projetez de construire votre maison, rénover ou agrandir votre logement, réaliser un lotissement, il est nécessaire avant toute approche du projet de connaître les réglementations en vigueur et à venir, et les démarches administratives à effectuer. De même, si vous souhaitez changer la destination d'une construction (transformation d'un logement en commerce, d'un garage en habitation...) ou que vous modifiez l'aspect extérieur d'une construction (clôture, façades, remplacement toiture, changement de fenêtres, création d'une ouverture, construction...), vous devez au préalable déposer une demande d'autorisation d'urbanisme et attendre de recevoir l'autorisation avant de commencer les travaux.

Il est donc fortement conseillé de ne pas commander les matériaux avant d'avoir obtenu l'autorisation d'urbanisme délivrée par la Commune.

Le service Urbanisme de la Ville de Morteau (03 81 68 56 74) se tient gratuitement à votre disposition pour répondre aux questions sur vos projets de travaux.

// Secteur 1 : Centre-ville

Typologie A // Maisons de ville - maisons de rapport

Définition La maison de ville se caractérise comme une unité d'habitat indépendante, généralement non accolée à une autre construction. Dans le paysage urbain du centre-ville, elle fait souvent figure d'exception (l'immeuble de rapport est la typologie prédominante).

Les maisons de rapport peuvent avoir une volumétrie comparable, mais une richesse moindre en termes de recherche architecturale. Le premier critère de qualité devient ici l'harmonie produite par les alignements d'ouverture et une unicité de traitement à l'échelle d'une façade ou de toute la construction (coloris, formes, aspect des éléments de façade).

On cherchera ici à conserver un panel de teintes important, tout en excluant les couleurs les plus vives. On gommara le décalage entre maison de ville et maison de rapport, pour plus de cohérence dans le centre-ville.



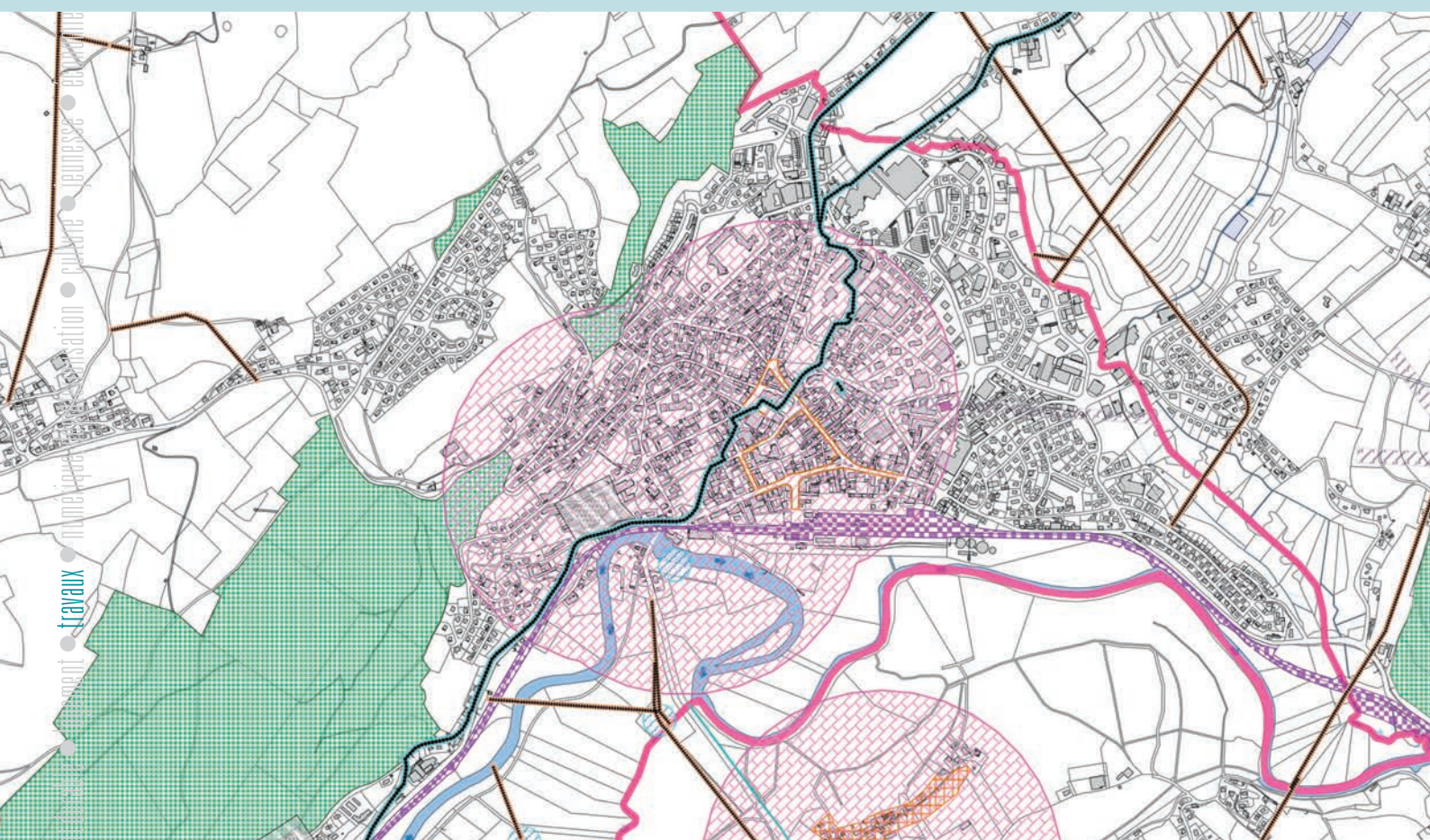
Commentaire Considérant la couleur invariable des éléments en pierre (encadrements, soubassement), l'objectif est de bâtir un contraste léger, n'opposant pas une teinte très vive avec une autre très effacée. À l'inverse, on évitera l'absence de contraste, qui donne une dimension monocolore à la façade.

L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a pour mission d'entretenir et conserver les monuments historiques, qu'ils soient protégés ou non, et de veiller au respect de la qualité de l'habitat (constructions neuves et réhabilitations) aux abords des monuments historiques.

De par la loi, l'ABF émet un avis sur toute demande d'autorisation de travaux (permis de construire, permis de démolir, permis de lotir, certificats d'urbanisme, et de publicité, etc.) dans le périmètre de protection de 500 mètres autour des monuments historiques. À Morteau, en raison du classement de protection de l'Église, du Château Pertusier et de la Mairie, l'avis de l'ABF est obligatoire sur une grande partie du centre-ville.

Assorti ou non de prescriptions sur les volumes, les éléments d'ornement, les couleurs, les matériaux, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France s'impose au Maire qui délivre ou non l'autorisation (par avis conforme ou avis simple selon la protection du bâtiment) comme aux pétitionnaires de la demande d'autorisation.

Une présentation du projet à l'ABF au préalable du dépôt des demandes de permis est donc conseillée lors des rénovations importantes ou des constructions neuves de caractère.



Secteur de protection au titre des Monuments historiques

Plan local d'Urbanisme de Morteau

Engagée en 2012, la procédure de révision générale du PLU de Morteau devrait être finalisée pour l'automne 2018.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme ayant pour objet de **réglementer les conditions de construction et d'aménagement sur le territoire de la commune**, en les adaptant aux spécificités locales et aux objectifs d'équilibre urbain, de mixité des usages et des habitants et de respect de l'environnement. Ainsi, le PLU détermine en particulier les zones urbaines constructibles immédiatement (U), à urbaniser (U.A.), naturelles (N) et agricoles (A) et définit ce que chaque propriétaire peut ou ne peut pas construire sur sa parcelle, dans un contexte de lutte contre l'étalement urbain et de préservation des milieux naturels et agricoles.

Depuis cette date, un diagnostic communal a été réalisé, permettant de disposer d'un état initial du patrimoine bâti et paysager de la commune et des ressources naturelles et environnementales à préserver.

Sur la base d'un diagnostic permettant de mieux connaître les évolutions démographiques, économiques et environ-

nementales en terme de logements de la commune sur les dix dernières années, un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a été établi. Il fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques.

Une cartographie du zonage réglementaire et un projet de règlement ont ensuite été élaborés. Ils fixeront pour chaque secteur toutes les prescriptions relatives aux constructions, à leur intégration dans le tissu bâti, et à la végétalisation de leurs abords.

Le projet de PLU sera soumis à enquête publique auprès de la population avant son adoption définitive.



Performance énergétique

La commune de Morteau est engagée depuis 2008 dans un contrat de performance énergétique. Cette année, le contrat a été renouvelé pour une période de 7 ans, sur de nouveaux objectifs de diminution des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

Parallèlement, la commune a fait réaliser une étude thermique sur le groupe scolaire Pergaud, afin de déterminer les actions prioritaires à engager pour réduire les consommations énergétiques de ces bâtiments. Une des actions préconisées par l'étude concernait le **remplacement des anciens vitrages du gymnase Pergaud**. La Ville de Morteau a donc réalisé cet été des travaux de mise en place d'un polycarbonate sur toute la façade Est du bâtiment.

En 2018, des travaux seront nécessaires pour **rendre le bâtiment de l'école primaire Pergaud accessible aux personnes à mobilité réduite**. À ce titre, un ascenseur sera installé et permettra d'accéder à tous les étages du bâtiment. Des travaux seront également réalisés pour isoler les vitrages du bâtiment côté parking au Nord selon les recommandations de l'étude thermique.

Enfin, la commune participe depuis une année à l'étude engagée par la Région Bourgogne-Franche-Comté sur le **projet de rénovation de la chaufferie bois du Lycée**, qui dessert aussi les gymnases municipaux et communautaires, équipement réalisé en 1989, rénové en 1996, et aujourd'hui surdimensionné.

Nouveaux locaux dans l'hôtel de ville

Les locaux de l'hôtel de ville ont été réaménagés pour améliorer les conditions d'accueil des usagers et optimiser le fonctionnement des services.

Les travaux ont été réalisés en régie par les services techniques municipaux. Les nouveaux bureaux situés à droite du hall d'entrée accueillent désormais :

- **Le service Application du Droit des Sols (ADS) qui instruit les autorisations d'urbanisme des communes de la CCVM**
- **Le service tourisme de la CCVM**
- **Le service économique de la CCVM**

Dans la partie située à gauche du hall d'entrée **un espace d'attente a été créé au service déchets (CCVM) et accueil urbanisme de la Ville**. Enfin, le **nouveau secrétariat de la direction des services techniques** a été installé face à la porte d'entrée des services techniques et permet d'orienter et de renseigner les administrés.

Des travaux d'aménagement du sous-sol sont en cours, afin de créer une nouvelle salle de réunion accessible par l'ascenseur mis en service en 2017.

Logement

Projets privés en cours

Aide à la rénovation du logement privé

Le logement public

Accès à la propriété, logements publics et privés

Projets privés en cours

- Nouvelle Héloïse



- La Canopée II



Aides à la rénovation du logement privé

Différents organismes se tiennent à votre disposition pour **vous accompagner tout au long de votre projet de rénovation** (énergétique, accessibilité, réhabilitation...) depuis la vérification de l'éligibilité de la demande, le montage du dossier de demande d'aide, la réalisation des travaux, jusqu'au paiement de la subvention. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'eux :

- **Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)** : *conseils juridiques, fiscaux et financiers sur le logement* - Tous les 2^e mardis du mois, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Sur RV : 03 81 61 92 41. www.adil25.org
- **SOLiHA (Solidaires pour l'habitat)** : *conseils juridiques, financiers et techniques sur les projets de rénovation*. Tél. 03 81 81 23 33
- **CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)** : *information et conseils aux élus, professionnels et particuliers ayant un projet de construction* - Tous les 1^{er} mercredis du mois de 15h à 17h. Tél. 03 81 82 19 22 - Permanences à Morteau sur RV au 03 81 82 19 22.

Le logement public

À Morteau, 3 bailleurs (Habitat 25, Idéha, Néolia) proposent à la location **280 logements publics** situés dans différents quartiers de la ville. Une quarantaine d'attributions est réalisée par an.

Comment accéder au logement public ?

Si vous remplissez les conditions de ressources*, 2 possibilités au choix :

- **Faire votre demande en ligne sur le site officiel du ministère de la cohésion sociale :**
<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>
- **Retirer un dossier papier au CCAS.** Ce dossier complété doit être déposé au CCAS qui transmettra aux bailleurs publics. Cette deuxième option vous permet de rencontrer les agents du CCAS qui pourront vous aider dans votre démarche et présenter directement votre situation aux bailleurs publics.

La Ville de Morteau est ensuite invitée à donner un avis consultatif lors des commissions d'attributions des logements organisées par les bailleurs.

**Les plafonds de ressources sont fixés en fonction des critères suivants : les financements obtenus par le bailleur lors de la construction ou de la rénovation du logement concerné, la localisation du logement souhaité, et la situation familiale du demandeur.*

Quelques exemples

(Tableau complet sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F869>)

FOYER	MODES DE FINANCEMENT DU LOGEMENT			
	PRÊT LOCATIF AIDÉ D'INTÉGRATION (PLAI)	PRÊT LOCATIF À USAGE SOCIAL (PLUS)	PRÊT LOCATIF SOCIAL (PLS)	PRÊT LOCATIF INTERMÉDIAIRE (PLI)
1 PERSONNE	11 067 €	20 123 €	26 160 €	28 172 €
2 PERSONNES (SANS PERSONNE À CHARGE)	16 125 €	26 872 €	34 934 €	37 621 €
2 PERSONNES OU PERSONNE SEULE + 2 PERSONNES À CHARGE	21 575 €	39 013 €	50 717 €	54 618 €
2 PERSONNES OU PERSONNE SEULE + 3 PERSONNES À CHARGE	25 243 €	45 895 €	59 664 €	64 253 €



Développement durable

Fleurissement de la ville

2^e Concours municipal des jardins,
fenêtres et balcons fleuris

Journée du Développement Durable

Ma ville je l'aime,
je la préserve

Fleurissement de la ville

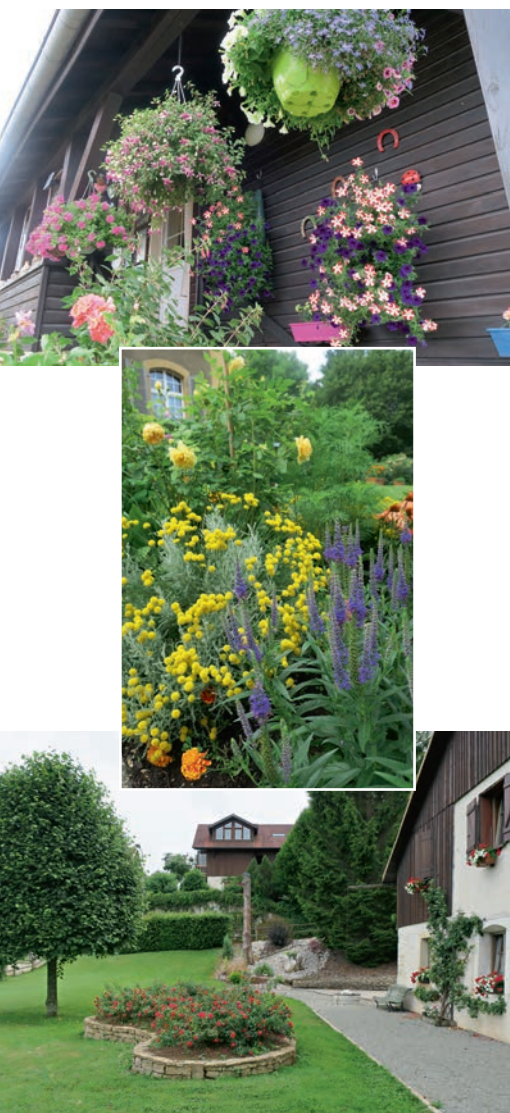
Des massifs de fleurs, des arbres, des pelouses bien vertes, des jardinières dans la ville... quoi de plus agréable au retour des beaux jours.

Chaque année, les services municipaux redoublent d'effort et d'imagination pour embellir le cadre de vie des mortuaciens. Au fil des saisons, le fruit de ce travail rayonne dans la ville. Depuis plusieurs années, la Ville de Morteau est primée de la deuxième fleur au concours départemental des villes et villages fleuris.

Cette année, c'est un camaïeu de rose qui a été choisi pour décorer les espaces verts de la ville. Les jardiniers ont créé des décors sur le thème du jardin dans les giratoires de la commune. Des arrosoirs décorés semblant déverser de délicats jets sur les plantations basses des massifs fleuris ont été réalisés.

Dans une démarche de développement durable, des prairies fleuries ont été plantées notamment au Monday où un hôtel à insectes vient participer à la biodiversité des lieux.





2^e Concours municipal des jardins, fenêtres et balcons fleuris

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Morteau a organisé un concours des jardins, fenêtres et balcons fleuris. Cette année, 22 candidats ont participé, contre 11 l'an dernier.

Ce concours s'inscrit dans une démarche globale d'embellissement de la ville qui participe elle-même, chaque année, au concours des villes et villages fleuris.

Les lauréats de l'édition 2017 sont :

- Dans la catégorie « *Maison et jardin* » : **Claude Barthoulot** au Mondey
- Dans la catégorie « *Copropriété* » :
Copropriété La Diligence, 14 rue des Moulinots
- Dans la catégorie « *Jardin collectif* » : **Jardin de la Cure** de Morteau.

Le coup de cœur du jury revient à **Martine Salvi**, pour l'aménagement extérieur et la mise en valeur du patrimoine de l'ancienne ferme du Meix Barbet.

Bravo à tous les participants et à l'année prochaine pour la 3^e édition de ce concours fleuri.



Journée du Développement Durable



La journée du développement durable a eu lieu le samedi 3 juin.

Cette année, cette manifestation a pris une tournure un peu différente en proposant des stands durant la matinée dans le hall de l'école du centre ainsi que des balades commentées en ville et à 14h une promenade sur les rives du Doubs.

La cour de l'école s'est transformée en galerie d'art avec l'exposition « Sauvages de nos rues, belles et rebelles » du Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement du Haut-Doubs accompagnée de balades commentées dans la ville de Morteau pour connaître les plantes qui poussent dans notre ville et les enjeux liés à l'usage des produits phytosanitaires. Ces informations étaient également à retrouver à l'intérieur sur leur stand.

Un stand de l'entreprise Vélorun a permis aux visiteurs de tester différents modèles de vélos à assistance électrique.

À l'intérieur, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement apportait nombre de conseils sur la rénovation performante de l'habitat avec des comparatifs des différents matériaux isolants par exemple. Un animateur de chez Engie était présent avec ses astuces pour réduire notre consommation d'énergie ainsi qu'un jeu pour les enfants. Enfin, Préval Haut-Doubs exposait les grands principes et les intérêts du compostage, du tri des déchets de nos foyers afin de réduire notre production de déchets. À 14h, un petit groupe de personnes a parcouru les rives du Doubs avec Cyrille Paratte pour découvrir la flore de ce lieu.

Affaires sociales et services à la population

Actions seniors

Repas des Rois

Le Centre hospitalier Paul Nappes : un hôpital ancré sur son territoire

Prévention des risques cardio-vasculaires : un enjeu de santé publique !

Octobre Rose

La caravane des énergies

En juin, c'est la fête des voisins !

Aide au financement du permis de conduire

Opération brioches de la Section locale de Morteau de l'ADAPEI du Doubs

La vie, ensemble...

Actions seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale de Morteau propose aux seniors de nombreux services et ateliers pour les accompagner au quotidien. Pour tout renseignement, contacter le CCAS au 03 81 68 56 86.

● Ciné seniors

Fortes de leur succès, les séances Ciné Seniors proposées par la MJC et la Ville de Morteau au tarif unique de 5€ sont renouvelées tous les 2 mois (lundi après-midi à 14h30).

Pour rappel, le transport des personnes les plus dépendantes peut être assuré gracieusement par un réseau de bénévoles. Les personnes intéressées sont invitées à en faire la demande auprès de la MJC. Enfin, parce que les rencontres et la convivialité restent essentielles, le CCAS invite les spectateurs après chaque projection, à partager le goûter à la salle des fêtes.

Prochaines séances : 12 mars, 7 mai, 9 juillet.





● Révision du code de la route

Sur nos territoires, l'utilisation de la voiture est quasiment incontournable à la mobilité et au maintien de l'autonomie de nos seniors.

C'est pourquoi, chaque année, en mai, pour garantir la sécurité routière de nos aînés, le CCAS propose une séance de révision du code de la route gratuite.

Le 30 mai, 20 personnes ont pu réactualiser leurs connaissances pour une route plus sûre grâce à l'Association Franc-comtoise d'Éducation Routière : giratoires, nouveaux panneaux, voies d'insertion, voies d'entrecroisement... n'ont plus de secrets pour eux !

Espérant vous retrouver aussi nombreux et attentifs en 2018.

● Le fil d'Ariane, une petite boîte pour une vie

Devant l'urgence médicale, chaque minute compte et, toute décision retardée, toute méprise par manque d'information, peuvent mettre en péril la vie d'une personne. Fort de ce constat, le Lions Club du Val de Morteau, soutenu par la Ville de Morteau, a lancé, sur son secteur, l'opération « Le Fil d'Ariane » qui a déjà fait ses preuves dans d'autres départements.

Ce dispositif consiste à regrouper les informations essentielles relatives à la santé du patient dans une petite boîte hermétique, qui sera rangée dans la porte du réfrigérateur (rapidement identifiable), et qui pourra être consultée immédiatement par les services de santé, les secours, les médecins urgentistes et les sapeurs-pompiers pour une prise en charge rapide et efficace.

La fiche de renseignements contient notamment des informations sur l'âge du patient, ses antécédents médicaux, ses allergies, ses traitements en cours, les coordonnées de ses proches...

Un autocollant « Lions SOS » accompagne la boîte et doit être apposé à l'intérieur de la porte d'entrée du logement pour être vu par les services de secours qui sauront de suite que la boîte contenant toutes les informations importantes se trouve dans la porte du réfrigérateur.

Des distributions de boîtes ont été réalisées auprès du Club « La Joie de Vivre », puis lors d'une projection de Ciné Seniors. Enfin, les boîtes sont proposées par les agents du CCAS à chaque visite à domicile et restent disponibles gratuitement au Centre Communal d'Action Sociale de Morteau.

Renseignements : CCAS, 6 Rue Barral, 03 81 68 56 86, ccas@morteau.org



● Visites à domicile seniors

Soucieux du bien-être de nos seniors, Monsieur le Maire missionne les agents du CCAS à aller à leur rencontre. Ces visites personnalisées à domicile, de Maud et Léa, sont l'occasion de faire connaissance, d'échanger sur leurs besoins, de présenter les services proposés par la Ville et de toujours mieux répondre à leurs attentes.

Familles, voisins, n'hésitez pas à signaler toute personne isolée et fragile !

Des visites prioritaires seront effectuées auprès des personnes répertoriées lors des plans grand froid, canicule...

Contact : CCAS – 6 rue Barral 25500 Morteau – 03 81 68 56 86 – ccas@morteau.org

• Ateliers « bien vieillir »

Favoriser le bien vieillir à domicile, c'est prévenir les risques de dépendance en les retardant au maximum. La Ville de Morteau veille ainsi à donner aux seniors de la ville les moyens de prévenir ces risques.

En 2017, quatre ateliers santé animés par **Julien et Franck de l'association Siel Bleu** ont rythmé l'année de nos participants : marche nordique et nutrition / mémoire / pilates / gym équilibre.

Ces ateliers, gratuits ou à moindre coût, sont proposés par module de 10 séances (2 h par semaine) et s'adressent à un groupe de 12 personnes. Pour les personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer, le CCAS assure gracieusement leur transport de leur domicile au lieu de la pratique de l'atelier.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS.



• « Bien s'estimer pour bien vieillir »

Cerner la représentation de l'avancée en âge, renforcer l'estime de soi et trouver les clés pour conserver une place active au sein de la famille et de la société... tels ont été les sujets abordés lors de la conférence « Bien s'estimer pour mieux vieillir » proposée par l'Instance Régionale de l'Éducation pour la Santé de Franche-Comté (IREPS FC) et le CCAS de Morteau, le mardi 14 février à la salle des fêtes de Morteau.

• Déneigement

Conscient que la période hivernale et l'enneigement peuvent accentuer l'isolement de certaines personnes âgées, le CCAS propose une prise en charge du déneigement d'un chemin piéton de la rue à la porte d'entrée des personnes de plus de 70 ans et/ou atteintes d'un handicap.

Le déneigement est assuré par une entreprise locale. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au CCAS.



Repas des Rois

L'association « Repas des Rois » a été créée en 1951 par des anciens combattants. Depuis cette date, le devoir de mémoire perdure, et comme chaque année au mois de janvier, un grand repas qui a rassemblé plus de 200 personnes a été organisé à la salle des fêtes pour nos aînés. Afin de renforcer le lien entre les générations, le service a été assuré par les conscrits de l'année 2016 qui avaient accepté la proposition avec plaisir.

Chaque convive a reçu, en souvenir de cette belle journée, une boîte de chocolats offerte par le CCAS.



Le Centre hospitalier Paul Nappez : un hôpital ancré sur son territoire

Quelques mots d'histoire . . .

L'histoire du Centre hospitalier Paul Nappez débute en 1796 lorsque l'Abbé Balanche, prêtre réfractaire originaire des Combes, ouvre deux chambres de secours pour accueillir des pauvres nécessiteux du canton. Un demi-siècle plus tard, la famille Cupillard fait don de l'Hôtel-Dieu, dans lequel s'installe une communauté religieuse de Vendée. Les sœurs de cette communauté restent dans l'hôpital jusqu'en 1969.

L'hôpital s'agrandit en 1967 en achetant un domaine militaire. L'ancienne caserne abrite aujourd'hui le pavillon les Gentianes. Le premier bâtiment de médecine est construit entre 1972 et 1976. Le pavillon des Montagnons est quant à lui érigé entre 1993 et 1995. C'est à la même période qu'est lancé un service de soins infirmiers à domicile. La construction d'un nouveau bâtiment pour les activités d'hospitalisation débute en 2006 pour s'achever l'année suivante.

Un hôpital de proximité

Le Centre hospitalier Paul Nappez, en tant qu'hôpital de proximité, se distingue des autres centres hospitaliers de par son fonctionnement : le suivi des patients et des résidents est assuré par un **corps médical issu de la médecine de ville**. Les patients et résidents peuvent donc continuer à être pris en charge par leur médecin généraliste.

Il propose une offre forte et de proximité qui se décline de la manière suivante :

- Service de **médecine** : il s'agit d'une unité de soins de proximité, dans le cadre d'une hospitalisation de courte durée. Le médecin généraliste peut recourir à ce service lorsque l'état de son patient requiert des soins primaires, relevant d'une prise en charge hospitalière.
- Service de **soins de suite et de réadaptation** : il dispense des soins dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale à des patients requérant des soins de rééducation, dans un but de retour à domicile.
- Unité de **soins de longue durée** : ces unités sont destinées aux personnes dépendantes, dont l'état nécessite une surveillance médicale constante, des traitements de long terme et des soins médicotéchniques importants.
- Le service d'**EHPAD** offre un hébergement aux personnes âgées dépendantes, où tout est mis en œuvre pour que les résidents se sentent dans un lieu de vie le plus agréable possible.
- L'**accueil de jour** accompagne des personnes âgées

dépendantes vivant à leur domicile pour une à cinq journées par semaine.

- Le service de **soins infirmiers à domicile** assure, au domicile des usagers, des prestations de soins d'hygiène, de soins infirmiers, de réadaptation et d'accompagnement psychologique.

Le Centre hospitalier dispose également d'une **coordination d'appui aux personnes âgées**, qui est en mesure d'intervenir directement au domicile afin de repérer des situations de fragilité et de faciliter les parcours de santé des personnes âgées du territoire.

Il organise en outre des **programmes d'éducation thérapeutique** à destination des personnes diabétiques, ainsi que des personnes souffrant de maladies cardio-vasculaires. Ces programmes sont également ouverts à leurs proches.

L'hôpital en chiffres

- **11 millions** d'euros de budget dont 8 millions de dépenses de personnel
- **228 lits** et places
- **218 professionnels** pour 188 équivalents temps plein

La gouvernance

Le Centre hospitalier est un établissement public de santé, dont la Directrice est **Delphine Uring**. Le Conseil de surveillance est présidé par **Cédric Bôle** en sa qualité de maire de Morteau et la Commission médicale d'établissement est présidée par le Docteur **Denis-Pierre Suplisson**.

Pour tout renseignement :

Un accueil téléphonique est assuré de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi, au 03 81 68 34 00

Le Centre hospitalier dispose également d'une adresse mail : accueil@hopitalmorteau.fr

Les dernières actualités

- Le Centre hospitalier a débuté depuis octobre 2017 une activité d'hôpital de jour dans le cadre de laquelle s'organisent des bilans gériatriques pluri-professionnels.
- Le service de **soins de suite et de réadaptation s'est agrandi** pour passer de 20 à 22 lits, afin de pouvoir mieux répondre aux nombreuses demandes d'admission.



Prévention des risques cardio-vasculaires : un enjeu de santé publique !

Tabac, hypertension, diabète, cholestérol, obésité, sédentarité, alcool : autant de facteurs de risques cardio-vasculaires qui s'additionnent voire se potentialisent, s'aggravent l'un et l'autre !

Ainsi, l'association de plusieurs facteurs de risque, même de faible intensité, peut entraîner un risque très élevé de maladies cardio-vasculaires.

C'est pourquoi, la Ville de Morteau et son CCAS, en partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie et le Centre Hospitalier, s'engagent dans la prévention de ces risques avec deux axes d'actions :

- Les 5 et 6 octobre, 210 élèves de CM2 et de 5^e ont bénéficié d'une **sensibilisation sur le fonctionnement du cœur et les conséquences du tabac**.
- Le 7 octobre, 35 personnes sont venues participer au **dépistage gratuit des risques cardio-vasculaires** au centre hospitalier. Des tests de tension, de glycémie, des calculs d'IMC, des échanges avec des professionnels de santé et du sport, ont permis aux patients de faire un point individuel sur leurs risques cardio-vasculaires.

Octobre Rose

En 2017, l'action de la Ville de Morteau en faveur du dépistage du cancer du sein s'est articulée autour de 3 temps forts :

- le mercredi 11 octobre, la **Crazy Pink Run** a réuni sous une météo clémente, plus de 1 500 personnes au centre-ville de Morteau permettant ainsi de reverser 12 690 € aux associations qui œuvrent au quotidien pour accompagner les malades atteintes du cancer du sein et leurs familles (La Ligue contre le cancer, Semons l'Espoir, Vivre comme avant et Oncodoubs).
- le mardi 17 octobre, l'ADECA (Association de Dépistage des Cancers) est venue à la rencontre des femmes commerçantes et artisans ainsi que des femmes en lien avec Pôle Emploi afin de les **sensibiliser sur l'importance du dépistage** et échanger avec elles sur leurs appréhensions, leurs questions...
- le jeudi 26 octobre, 140 personnes ont assisté à la **projection du film "De plus belle"** de Anne-Gaëlle Daval avec Florence Foresti et Mathieu Kassovitz au Cinéma l'Atalante. Cette comédie dramatique a su clôturer ce mois de sensibilisation au sujet lourd et éprouvant avec rires et émotions.

La Ville de Morteau, ses partenaires et ses bénévoles, vous donnent d'ores et déjà rendez-vous en octobre 2018.



La caravane des énergies

La dernière semaine de septembre, la caravane des énergies, initiée par l'Union Départementale des CCAS, a circulé dans Morteau pour inviter petits et grands à réfléchir aux économies d'énergies pour réduire leurs factures et préserver au mieux notre planète !

À travers des panneaux ludiques et des jeux, l'exposition "Eco et Gaspillo" d'EDF a sensibilisé plus de 200 enfants des écoles primaires sur les éco-gestes et les habitudes à adopter en vue de nouveaux comportements plus responsables.

Par ailleurs, la caravane et ses personnages circaciens sont allés à la rencontre des habitants afin de faire le plein d'astuces !

Le fakir Volta, dompteur d'énergies survoltées, Robino, l'homme le plus fort du monde en économie d'eau, Chofajo, grand thermo-maître cracheur de chaleur régulée et la roue de la fortune... ont accueilli et guidé les locataires dans leurs choix de consommation énergétique au quotidien pour devenir un mortuacien ÉCO-CITOYEN !

Pour clôturer cette semaine de sensibilisation au développement durable, l'ADIL a proposé une visite d'une maison rénovée "bâtiment basse consommation".



En juin, c'est la fête des voisins

La fête des voisins permet de se réunir entre voisins autour d'un verre de l'amitié ou un repas, afin de partager un moment convivial et de briser la glace.

Elle peut être organisée par les citoyens eux-mêmes, et permet de développer la solidarité, la proximité, la cordialité, le lien social, la convivialité et la simplicité dans leur milieu de vie.

La Ville de Morteau et son CCAS ont la volonté de soutenir ces initiatives favorisant le vivre-ensemble et ont souhaité apporter une contribution particulière pour favoriser la rencontre des locataires du parc social.

Ainsi, le samedi 17 juin, les locataires du Tremplin ont été conviés par les élus du conseil municipal et les bénévoles de l'association familiale du Val de Morteau, pour partager un verre de l'amitié au pied de leurs immeubles.



Aide au financement du permis de conduire

En 2017, la Ville de Morteau a participé au financement du permis de conduire d'**Anaïs, Claude, Ninon et Twany**. En contre-partie de cette aide de 360 €, ces jeunes citoyens ont rendu divers services à la population : aide informatique au domicile des seniors, portage des courses sur le marché, participation à la fête du livre, soutien au service culturel, soutien aux associations. . .

Pour rappel, cette aide s'adresse à tous les jeunes mortuaciens âgés de 16 à 21 ans, étudiants ou à la recherche d'un emploi.

Renseignements auprès du CCAS.

Opération brioches de la Section locale de Morteau de l'ADAPEI du Doubs

Différentes actions ont été menées tout au long de l'année par la Section locale de l'ADAPEI. Tout d'abord, le vide-grenier qui a eu lieu le premier week-end des vacances d'automne. Les recettes ont permis de financer un voyage culturel à l'Écomusée d'Alsace pour les travailleurs de l'ESAT.

L'opération brioches a permis quant à elle de financer :

- une sortie à Pontarlier, le matin, au lac Saint-Point, le midi au restaurant, et l'après-midi au bowling pour les résidents du Foyer de Vie de Gilley,
- une sortie au Saut du Doubs et au Bois du petit château à La Chaux-de-Fonds pour les résidents de l'Unité de Vie de Gilley,
- des temps de formation à l'informatique et l'achat de tablettes pour les enfants et adolescents de l'IME, permettant un apprentissage interactif,

- des activités sportives et culturelles tout au long de l'année,
- des investissements permettant l'épanouissement de chacun.

Merci aux porteurs de brioches et à vous tous, qui, chaque année, les accueillez avec générosité.



Sports, vie associative

Les anniversaires

Vœux aux associations 2017

Le Forum des associations

Tournoi hivernal de la ville

Tournoi Ecol'hand

Tour du Doubs

Prix de la ville

Ça bouge dans les associations !

Morteau aime le sport !



Les anniversaires

L'année 2017 a été riche en anniversaires. Deux clubs sportifs ont fêté leurs 40 ans d'existence, le **Rugby Club** et les **Ailes du Val de Morteau**. La **MJC** fêtait ses 50 ans et la **Lyre Mortuacienne** ses 120 ans !

Il n'est pas rare que les associations de Morteau puissent afficher une telle longévité. C'est le signe que l'engagement associatif est important aux yeux de tous leurs bénévoles qui ne comptent ni leur temps, ni leur énergie, pour se mettre au service des autres. Qu'ils en soient tous remerciés.





Vœux aux associations 2017

La cérémonie des vœux aux associations a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses. C'est devant un théâtre plein à craquer que les sportifs et les musiciens qui s'étaient distingués au cours de l'année écoulée ont été récompensés par les élus.

Comme chaque année, des bénévoles méritants, proposés par leurs associations respectives pour leur engagement sans faille, ont eux aussi été mis en lumière et félicités.

Dans la catégorie « *Sports* » : **Françoise Serugue** pour le Football Club Morteau-Montbenoît

Dans la catégorie « *Culture* » : **Thierry Debois** pour la Lyre Mortuacienne

Dans la catégorie « *Social* » : **Bernard Vuillet** pour l'association des Donneurs de Sang

Dans la catégorie « *Fêtes et Cérémonies* » : **Roger Chopard** pour les Porte-drapeaux

Enfin, la médaille d'honneur de la Ville a été remise à **Léon Sur** de DSA pour son impressionnante carrière sportive et pour son engagement associatif bénévole qui dure depuis plus de 48 ans !



Le Forum des associations

Une quarantaine d'associations sportives, sociales, culturelles ou fêtes et cérémonies ont pu présenter leurs activités et recruter de nouveaux membres lors du 4^e forum des associations de Morteau qui a eu lieu le 26 août, dans la salle des fêtes et autour de la Mairie. Certaines associations ont proposé des démonstrations en extérieur, et l'association « Nous Aussi », en collaboration avec « Plusport » et l'ADAPEI, s'est chargée des buvettes qui ont tourné à plein régime grâce à une météo quasiment caniculaire cet après-midi-là.

Avec une fréquentation en hausse par rapport à l'édition précédente de 2015, et grâce à la diversité et à l'implication des associations participantes, l'après-midi a été un vrai moment de découverte, de partage et d'échanges. Merci à tous et rendez-vous en 2019 pour la prochaine édition !



Tournoi hivernal de la ville

Seize équipes ont participé au tournoi hivernal de janvier 2017. Elles se sont affrontées dans trois disciplines : **handball, football et volley-ball**. Comme chaque année, les rencontres ont eu lieu au gymnase du lycée, sur trois semaines, les lundis et jeudis soirs. Les finales ont eu lieu le vendredi 3 février et c'est l'équipe Crédit Agricole qui l'a emporté, devant Maisons Myotte-Duquet, Haut-Doubs Créer Bâtir et Intersport. La coupe du Fair-Play, offerte par les commerçants de Morteau, a été attribuée à l'équipe Intermarché.

Merci à toutes les équipes pour leur participation et pour leur bonne humeur !



Tournoi Ecol'hand

À l'initiative du CAM-handball, le tournoi Ecol'hand a été une nouvelle fois couronné de succès. **380 jeunes handballeurs et handballeuses**, issus de toutes les écoles du Val de Morteau, se sont retrouvés dans les gymnases, pour cette belle journée qui avait été préparée par le directeur technique du CAM et une dizaine de bénévoles. Ce tournoi est l'aboutissement d'un cycle de handball lancé dans les écoles du Val de Morteau tout au long de l'année scolaire. Félicitations au CAM pour l'organisation et aux jeunes sportifs pour leur participation !

Tour du Doubs

Le départ du Tour du Doubs, épreuve professionnelle, treizième manche de la Coupe de France-PMU, a été donné le dimanche 10 septembre, au lendemain de la Morteau Cyclo Rando.

Après la présentation des équipes sous le chapiteau devant une foule de connaisseurs, les coureurs, dont certains avaient participé au Tour de France durant le mois de juillet (entre autres, Thibaut Pinot, Guillaume Martin, Lilian Calmejane, Julien Simon ou encore le franc-comtois Fabien Doubey), se sont élancés en direction des Fins pour rejoindre en milieu d'après-midi le centre-ville de Pontarlier.

Classement final de l'épreuve :

- 1 - **Romain Hardy** (Fortuneo-Oscaro)
- 2 - **Flavien Dassonville** (HP BTP-Auber 93)
- 3 - **Quentin Jauregui** (AG2R La Mondiale)

Félicitations au Vélo Club de Morteau-Montbenoît pour l'organisation de la course.



Prix de la ville

L'édition 2017 du Prix de la ville a été mise à mal par des conditions météorologiques très difficiles.

Pour cette course en ligne, organisée par le Vélo Club de Morteau-Montbenoît, les coureurs devaient effectuer **une première boucle de 65 km puis une seconde de 40 km**. Le top départ a été donné sous le soleil mais, au 60^e km, l'organisation a été contrainte d'arrêter et d'annuler la course en raison de la pluie et surtout de la grêle qui s'abattaient sur le secteur.

Dans la course « Pass » qui avait pu se dérouler correctement en tout début d'après-midi, c'est **Thomas Germain** qui s'était imposé.



Ça bouge dans les associations !

LES PINCEAUX DU VAL

Présidente : **Lucienne Cuenot**

Arts graphiques, bande dessinée, peinture, sculpture, architecture, peinture artistique, technique mixte, art pictural

ASSOCIATION ACCUEIL RÉFUGIÉS VAL DE MORTEAU

Présidente : **Christine Roule**

Défense des droits des personnes étrangères ou immigrées. Accueillir, aider et accompagner les personnes, familles ou groupes de migrants, demandeurs d'asiles et réfugiés. Effectuer toute démarche, organiser toute action et prévoir toute forme de communication en relation avec cet objet.

ALLIANCE GYMNIQUE BESANÇON MORTEAU (AGBM)

Président : **Nicolas Tordi**

Gymnastique (gymnastique d'entretien, éducation physique). Permettre à ses adhérents de participer à des compétitions de gymnastique artistique féminine

Changement de Président :

Liste qui peut ne pas être exhaustive en raison du retard pris par la Sous-Préfecture dans le traitement des modifications des associations.

- **Aloïs Berreur et Coralie Chevènement** succèdent à Edouard Dornier pour les Conscrits 2016
- **Cyrille Dornier** succède à Jacques Vuillemez pour le Comité des Fêtes
- **Patrick Laubert** succède à Philippe Tichit pour le Ski club du Val de Morteau
- **Gaëtan Polat** succède à Murat Gorgulu pour Amitié Jeunesse
- **Cyrille Bobillier** succède à Sébastien Taillard pour le Comice agricole du canton de Morteau

Tous nos vœux de succès aux nouveaux présidents !

RAPPEL IMPORTANT

Si vous désirez créer ou faire évoluer une association, vous devez en faire la déclaration en sous-préfecture à Pontarlier. Ainsi, les anciens membres d'un bureau d'une association demeurent responsables tant que les changements n'ont pas été enregistrés officiellement ! Le service de la Vie associative se tient à votre disposition pour tout renseignement en mairie principale au 03 81 68 56 55.

Fêtes et cérémonies

Manifestations patriotiques

Marquer les temps forts

Manifestations patriotiques

- **Dimanche 30 avril**

72^e Anniversaire du Souvenir des victimes
et des héros de la Déportation



- **Lundi 8 mai**

72^e Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.
Journée Nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.





• Jeudi 8 juin

Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.



• Dimanche 18 juin

Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

• Vendredi 14 juillet : Fête Nationale



• Jeudi 24 août

Libération de Morteau



• Samedi 11 novembre

Commémoration de la victoire et de la paix et l'hommage à tous les morts pour la France.

99^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918



Bien vivre ensemble

Halte aux déjections canines !

Rappel des mesures restrictives en période hivernale

Halte aux déjections canines !

La Ville de Morteau a pris en 2004 un arrêté permettant de verbaliser les propriétaires de chiens surpris à ne pas ramasser les déjections de leurs compagnons.

Si le chien demeure le meilleur ami de l'homme, il n'en reste pas moins que ses excréments sont, en ville, causes de multiples nuisances. Elles sont dangereuses pour autrui et notamment pour les anciens qui risquent de glisser. Elles sont de plus néfastes pour l'environnement, coûteuses pour la collectivité et inacceptables en terme d'hygiène publique.

Et pourtant un simple acte de civisme suffirait à supprimer tous ces désagréments.

La Ville de Morteau a mis en place des distributeurs de sacs destinés à recevoir les déchets canins dans de nombreux endroits de la ville.

Une nouvelle campagne de sensibilisation pour inciter certains propriétaires de chiens à modifier leur comportement a été lancée en fin d'année dernière.

Pour rappel, il est interdit de laisser les chiens souiller les pelouses et plates-bandes des espaces verts et jardins publics ou les emplacements aménagés pour les jeux d'enfants, les trottoirs et toutes voies, accotements ou espaces réservés à la circulation des piétons.

En cas de flagrant délit, la police municipale devra vous verbaliser. Si un "petit accident" survient, pas de panique. Sortez le sac que vous aurez pris soin d'emporter avec vous... En effet, les propriétaires de chiens ou leurs gardiens doivent se munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections qui auraient été déposées par leur compagnon à quatre pattes. Des sacs en papier permettant de ramasser les déjections canines sont disponibles en mairie et à l'office de tourisme.



J'aime ma ville.
J'aime mon chien.
Je ramasse.



Article R633-6 du code pénal
Arrêté municipal N°195/2004
AMENDE DE CLASSE 3

68€

SRM/GRAPHIC MORTEAU

Rappel des mesures restrictives en période hivernale

Du 15 novembre au 15 avril, en cas de neige, de gel ou de chaussées glissantes, **les véhicules doivent être munis d'équipements spéciaux** tels que chaînes, pneus neige ou pneus contact.

En période de chute de neige, **le stationnement des véhicules est interdit de 2h à 7h du matin dans les rues de la ville**. Les véhicules peuvent néanmoins stationner sur toutes les aires de stationnement publiques (parking du Collège, de la Gare, du Champ de Foire, de l'Avenue des Marchandises).

Sur toutes les voies, la **durée du stationnement de tout véhicule ne peut excéder 24h** en un même point de la voie publique ou de ses dépendances. Pour faciliter le passage de tous les engins de déneigement, le stationnement est strictement interdit en dehors des aires prévues à cet effet.

Les particuliers occupant les bâtiments, qu'ils soient propriétaires, locataires ou gérants de magasins, sont tenus d'**enlever ou de faire enlever** (au fur et à mesure des chutes de neige), **la neige ou la glace se trouvant sur les trottoirs**, au droit de leur bâtiment. Enfin, il est formellement interdit de rejeter la neige sur la voie publique.

L'arrêté complet et détaillé est consultable en mairie et sur le site internet de la ville www.morteau.org, rubrique Infos pratiques.



Des arrivées et des départs à la retraite



Carlos Mendonça Amaro
Conciergerie de l'hôtel de ville



Carole Jeannerod
Secrétariat des services techniques



Morgane Bretillot
Service culturel



Sarah Mesnier
Urbanisme, service déchets



Emilie Oudot
Scolaire et petite enfance

*Nous souhaitons
une bonne retraite à
Alain Rawyler,
Élisabeth Redoutey,
Brigitte Goussard,
Jean Minary
et Denise Cognat.*

Expression de l'Opposition municipale

Le cœur à Gauche : Claude Faivre, Christine Roule, Lylian Ortiz, trois élus pour vous servir.

Un nouveau maire ?

Nous saluons son courage, car il en faut pour prendre les manettes d'une commune, en particulier en cette période de disette financière, et nous lui souhaitons de réussir, car c'est l'avenir de notre commune qui est en jeu.

Bien sûr, comme ses prédécesseurs, et quoique plutôt sympathique, il est de droite. C'est une manie à Morteau.

Il paraîtrait cependant qu'il y a droite et droite. Il y aurait même une droite sociale, qui dit vouloir préserver notre modèle social, dont un des piliers est la redistribution qui réduit les inégalités. Nous sommes sceptiques, mais pourquoi pas !

Nous espérons donc que notre nouveau maire, qui n'est pas né avec une cuillère d'argent dans la bouche, appartient à cette droite-là. Qu'il a un petit penchant social et qu'il ne le réprimera pas. Nous attendons donc, avec confiance, un infléchissement social de la politique municipale.

Monsieur le maire pourrait, par exemple - un exemple qui nous tient particulièrement à cœur - proposer que le prix de la cantine scolaire soit modulé en fonction du quotient familial (QF). Nous, on applaudirait. Quant aux familles modestes de Morteau, elles lui en seraient éternellement, mieux, électoralement, reconnaissantes. Ce faisant, il ne trahirait pas les siens : l'écrasante majorité des villes de droite pratique cette modulation des prix. À Pontarlier, les tarifs s'échelonnent de 2,66 € à 5,72 €, à Maîche, de 4,15 € à 7,30 €, à Frasne de 6,03 € à 7,05 €,

périscolaire inclus. À Morteau, que l'on soit "puissant ou misérable", c'est tarif unique : 4,40 € ; 7,32 € en maternelle, encadrement inclus.

Jusqu'à preuve du contraire, Patrick Genre, le maire de Pontarlier, n'a pas été excommunié par la droite. Les riches en colère n'ont pas manifesté dans les rues de sa ville. Peut-être même dorment-ils mieux, sachant qu'ils contribuent à ce que des enfants bénéficient d'au moins un repas équilibré par jour, sans que leurs parents aient du mal à payer, sans qu'ils aient à mendier une aide au CCAS ?

Et puis, nom d'une pipe ! Ce principe est en vigueur pour de multiples services, aussi divers que les crèches, les activités de la MJC, l'aide aux personnes âgées, tout ce qui est cofinancé par la CAF... La prise en compte du QF est la règle presque partout et pour presque tout ! Les plus aisés paieront un peu plus, les moins favorisés un peu moins : les plus et les moins s'équilibreront, non par miracle, mais parce que cela se calcule. Il n'y aura donc pas de dépense supplémentaire pour la commune. Alors, pourquoi s'entêter à faire exception ?

Morteau est une ville chère à nos cœurs, mais surtout très chère. Si l'on veut que ceux qui y travaillent et la font vivre puissent encore y habiter, si l'on veut recoller les morceaux d'une population fracturée par des écarts de revenus considérables, introduisons un peu plus de solidarité entre ses habitants.

« Monsieur le Maire, écoutez-nous : on est de bon conseil ! »

Eau : une tarification anti gaspi

Morteau a manqué d'eau !

Nos ancêtres mortuaciens, qui craignaient plus les inondations que les insola-tions, auraient cru à une bonne blague.

On se pensait pourtant à l'abri d'une pénurie d'eau depuis que la commune exploite la source du Bois Robert. Une source quasi miraculeuse : eau de qualité ; débit important. Mais, en raison d'une sécheresse persistante, la pompe a fini par pomper dans le vide.

La commune a paré au plus urgent. Elle a acheté de l'eau au Syndicat Intercommunal du Haut Plateau du Russey, sinon, comme en auraient rigolé les anciens : « Les vaches auraient eu soif ! ». Cet achat a réglé momentanément le problème. Reste à trouver des solutions pérennes afin que la situation de cette année ne se reproduise pas.

C'est d'autant plus nécessaire que de telles sécheresses deviendront plus fréquentes en raison des perturbations du régime des pluies que provoque le réchauffement climatique.

La première réponse est de sécuriser nos approvisionnements. La municipalité, et les services techniques, rendons leur cette justice, s'y sont attelés efficacement :

installation d'un système de pompage directement dans le Doubs en cas de besoin et quasi décision d'un deuxième forage au Bois Robert. C'est nécessaire mais pas suffisant. En effet, à Morteau comme partout sur la planète, il va falloir économiser l'eau douce, et encore plus l'eau potable, qui coule de moins en moins de source, mais exige des traitements de plus en plus sophistiqués. Son prix de revient pour les communes est donc de plus en plus élevé.

Or l'eau est un produit de 1ère nécessité. Chacun doit y accéder à un prix correct, s'agissant évidemment des usages indispensables.

Mais, il convient de pénaliser ceux qui dilapident cette ressource, en instaurant une tarification anti-gaspi, qui les frappera au porte-monnaie. Le principe en est simple : les premiers m3 ne sont pas chers, les autres, ceux qui dépassent une consommation raisonnable, sont en revanche de plus en plus coûteux.

Il faudra y penser quand le contrat avec Gaz et Eaux se terminera, quand la question du renouvellement de l'affermage ou d'un retour en régie municipale se posera. Il serait en effet surprenant qu'une entreprise privée, dont le fonds de commerce est de vendre de l'eau, soit très intéressée par en vendre moins. Alors que la commune, elle, aura le souci de l'intérêt général.

Vélo électrique

Le relief de la ville se prête mal à l'utilisation du vélo pour les déplacements du quotidien. Cependant, avec le vélo électrique le dénivelé n'est plus un obstacle. Il est donc probable que son usage va se développer, surtout si la baisse des prix se poursuit. Dommage d'ailleurs que le gouvernement supprime la prime « Ségolène » qui contribuait à cette baisse. On observe d'ailleurs, pas en hiver bien sûr, une augmentation du nombre de cyclistes "électriques" dans les rues de la ville, ainsi d'ailleurs que sur les chemins environnants. C'est peut-être le moment de rappeler, aux automobilistes, que les vélos sont des véhicules et, aux cyclistes, que les trottoirs sont réservés aux piétons.

La Ville se doit d'accompagner et même de favoriser cette pratique, qui est bénéfique pour la santé de ses administrés : plus d'activité physique, moins de pollution. Tout ce qui contribue à réduire l'usage et le nombre de voitures en ville ne peut être qu'encouragé. Or, l'absence de parkings à vélos est l'un des problèmes rencontrés par leurs utilisateurs. Un autre étant que ces parkings soient sûrs. C'est important, car les vols sont en constante augmentation. Aux élus de "cogiter" pour trouver les bons endroits pour installer ces parkings indispensables. On peut déjà suggérer la Place de l'Hôtel de Ville, sous l'œil de la caméra de vidéosurveillance qui justifierait enfin de son utilité.

Emplois aidés

Le nouveau Président et son gouvernement ont pris la lourde responsabilité de supprimer les emplois aidés. Ces emplois aidés permettaient à de nombreuses personnes d'avoir une première expérience professionnelle ou de sortir du chômage.

Ils étaient nécessaires au bon fonctionnement de services publics et d'associations. Ils font cruellement défaut dans les écoles, dans le secteur social. Bon nombre d'associations qui s'occupaient des jeunes ne survivront pas à leur disparition.

Le fonctionnement des services municipaux est impacté par leur suppression : écoles, médiathèque, voirie. Or ces postes et les personnes qui les occupent sont indispensables à leur bonne marche.

Alors, que doit faire la commune ? Renvoyer ces salariés qui font leur travail ? Supprimer ces postes et diminuer la qualité des services rendus à la population ? Ou bien, contrer ce mauvais coup du gouvernement en transformant ces postes en emplois municipaux ?

C'est cette dernière solution que nous soutiendrons, car notre ville peut le faire. Pour deux raisons : elle n'est pas à l'agonie financière, en dépit de la diminution des dotations de l'état ; ses personnels ne sont pas en surséance, et même loin de là, si on fait la comparaison avec des villes de même catégorie.

Les élus Le cœur à Gauche : Claude Faivre, Christine Roule, Lylian Ortiz



Crazy Pink Run

Merci aux photographes : Jacques Vuillemez
et toutes les associations locales.



Hôtel de Ville - B.P. 53095 – 25503 MORTEAU Cedex

Tél. 03 81 68 56 56 – Fax 03 81 67 25 09

morteau@morteau.org

www.morteau.org

Ouverture du lundi au vendredi

de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

et le samedi de 9 h à 12 h pour l'État civil uniquement



Concours « Vision d'Artistes »